



bjectif 2030

Des plumes s'expriment
sur le développement durable



Sécurité alimentaire
 Croissance et emploi
 Partenariat mondial
 PAIX ET GOUVERNANCE
 Climat
 SANTÉ
 Énergie
 Villes
 Consommation et production
 Pauvreté
 Eau et assainissement
 INÉGALITÉS
 Éducation
 Océans et mers
 Écosystèmes



Sécurité alimentaire
Croissance et emploi
Partenariat mondial
Égalité des sexes
Villes
Énergie
Consommation et production
PAIX ET GOUVERNANCE
Climat
Pauvreté
Océans et mers
SANTÉ
INFRASTRUCTURES
Eau et assainissement
Écosystèmes
INÉGALITÉS
Éducation



bjectif
2030

Des plumes s'expriment
sur le développement durable

Ce magazine spécial est une publication de l'Organisation internationale de la Francophonie éditée dans le cadre du Sommet Spécial des Nations Unies sur le développement durable. Il compile les articles présélectionnés lors du concours de journalisme « Objectif 2030 » lancé dans le cadre du Mois de la Francophonie (24 mars 2015).

Supervision :
Paul Robert Tiendrébéogo et Jean-Pierre Ndoutoum

Coordination :
E. Lionelle Ngo-Samnick

Avec l'aimable participation de Christian Ngalle, Jérôme Longue, Herman Houngbo, Nadine Ravaud, Cristina Diez et Anne-Marie Marais

Assistance éditoriale :
Yannick Naré et Claire Schiettecatte

Conception graphique :
Code Jaune, design et créativité

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'OIF.

Cette publication peut être reproduite à des fins d'appui au développement, mais en aucun cas pour une utilisation commerciale.

Éditorial par Son Excellence Madame Michaëlle Jean	3
L'Afrique peut-elle être au rendez-vous ?	4
L'après-2015 : casse-cou ou cycle vertueux ?	9
Objectifs de développement durable : 15 ans pour sauver la planète ?	11
Innovation paysanne, enjeu de développement durable au Sahel	15
Jeunesse africaine et Agriculture	18
L'agriculture vivrière menacée au Togo	20
Croissance, émergence et inégalités en Afrique	24
Ces villes menacées... de disparition	27
Eau et assainissement : Samdollé ou les oubliés des OMD	30
En route vers les guerres climatiques ?	33
Quand le climat bouscule les traditions	37
Conférence sur le climat - Paris 2015 : un accord est-il possible ?	43





ÉDITORIAL

Communication pour le développement durable : soyons au rendez-vous !



Développement durable ... un paradigme qui depuis 1972 fait beaucoup parler de lui et aura été ces dernières années un moteur de l'action internationale. Si des progrès considérables ont été réalisés en matière de développement humain, d'immenses défis se posent encore. Des milliards de personnes vivent toujours dans la pauvreté, privées de leur dignité. Les inégalités persistent en matière de richesse comme de capacité d'action et la vulnérabilité de bien des populations demeure élevée. Catastrophes naturelles et sanitaires, recrudescences des conflits armés, terrorisme, épuisement des ressources naturelles... sont autant de menaces auxquelles doivent faire face nos sociétés.

Les changements climatiques, notamment, sont de ces grands défis auxquels la Francophonie accorde une attention particulière. Ferme-ment convaincue que la mobilisation de la jeunesse est indispensable à un développement durable et solidaire, j'ai lancé une grande consultation des jeunes sur le thème de l'environnement et du climat à laquelle plus de 10 000 d'entre eux ont participé. Je me ferai maintenant forte de porter leur appel à la Conférence de Paris sur les changements climatiques auprès des États et gouvernements.

Du 25 au 27 septembre 2015, les Nations Unies ont également adopté le *Programme de développement*

durable à l'horizon 2030. Ce plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité est un projet ambitieux et vise à mettre fin à la pauvreté et transformer nos vies tout en protégeant la planète pour les générations futures. C'est un cadre qui se veut universel, sur la base d'un partenariat renouvelé entre l'ensemble des pays et tous les acteurs de la société.

Aujourd'hui, nous le savons tous, il s'agit d'inventer des façons de faire et de penser différentes afin de transformer durablement nos modèles de développement. Le grand défi de ce nouveau programme de développement est maintenant de rassembler les acteurs dans toute leur richesse et leur diversité. Le développement durable se doit d'être une révolution sociétale porteuse d'humanisme. Après tout, c'est l'avenir de l'humanité qui est en jeu et il est plus que temps de remettre la personne humaine au centre de toutes les actions et décisions.

Espace de diversité, avec ses disparités et ses défis, la Francophonie a également une incroyable capacité d'innovation collective. C'est cette Francophonie d'action, cette Francophonie des solutions qui s'engage auprès des populations dans leur appropriation et mise en œuvre du développement durable. Or, il importe avant tout de répondre à leurs besoins d'information. Pour

l'OIF, l'engagement des acteurs de la communication est un élément crucial de ce processus. Porteurs d'informations, promoteurs de dialogue entre les communautés et les décideurs, ils se font également l'écho de bien des innovations ou bonnes pratiques.

C'est dans cette optique que nous avons organisé un concours de journalisme sur le développement durable. Autour de cette langue qui nous fédère et que nous nourrissons de nos valeurs communes les analyses et les points de vue se sont multipliés. De nombreux articles ont ainsi été produits sur des défis d'importance pour l'espace francophone, comme les changements climatiques, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, la durabilité des villes ou encore les inégalités sociales. Il s'agit d'une première dont nous nous engageons à tirer les leçons afin de renforcer notre action de communication en faveur du développement durable.

Cette publication présente les productions les plus expressives, afin de célébrer la Francophonie dans toute sa créativité. Sachons maintenant tirer bénéfice de notre vécu et de ces expériences pour faire de ce *Programme de développement durable* un succès dans l'espace francophone à l'horizon 2030.

MICHAËLLE JEAN
Secrétaire générale de la Francophonie



Publié le 24 juin 2015

Par **Béatrice Koumenougbo**

(L'AUTRE Quotidien – Bénin)

Courriel : beate090@gmail.com

Quick Shot / Shutterstock.com



L'AFRIQUE PEUT-ELLE ÊTRE AU RENDEZ-VOUS ?

Éliminer la pauvreté, c'est possible ! L'espoir porté par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), quinze ans après leur lancement, a été déçu dans la majeure partie de l'Afrique. Aujourd'hui, le monde entier a le regard tourné vers les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). Mais pour l'Afrique dont les populations ne saisissent guère la nuance entre les deux concepts, la pauvreté reste un défi quotidien. Au cœur d'une problématique aux défis multiples pour le continent africain, chaque échec constitue un frein à l'espoir.

Le développement durable, "nouveau paradigme", suscite encore beaucoup d'analyses sur le continent de la part des acteurs du développement, qu'ils soient universitaires, de la société civile, jeunes ou femmes... Hélas, les populations ne comprennent pas le sigle ODD, encore moins le concept du développement durable. Ce qu'elles attendent, c'est l'amélioration sensible de leurs conditions de vie si précaires. Et les réalités de la pauvreté s'imposent à elles, quotidiennement, notamment en ce qui concerne le manque d'eau, la famine, la malnutrition, les inondations, les effets pervers des changements climatiques sur l'agriculture, etc. La question qui se pose est de savoir si le programme de développement pour l'après 2015, dans sa mise en œuvre, réussira à permettre au continent africain de briser le carcan de la pauvreté.

« Un développement qui permet d'offrir, dès aujourd'hui, un niveau de vie convenable à chacun d'entre

nous, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de subvenir à leurs besoins », c'est ainsi que Rio+20, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro au Brésil, du 20 au 22 Juin 2012, définit le développement durable. Considéré comme tel, il constituerait a priori une opportunité pour l'Afrique en proie à la pauvreté et à la faim, aggravées par les effets pervers des changements climatiques. Cependant, pour les différentes couches de la population, sur le continent, il convient de s'attarder d'abord sur le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avant de se projeter dans les ODD.

En Afrique, la pauvreté a résisté aux OMD

Selon le rapport 2014 des Nations Unies sur les OMD, « L'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-est, l'Amérique latine et les Caraïbes, le Caucase et l'Asie centrale ont atteint la cible consistant

à réduire de moitié le taux d'extrême pauvreté, tandis que l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud accusent toujours un retard. D'après les projections de la Banque mondiale, il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne la cible en 2015 ». Le rapport intitulé "OMD 2014, Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; Analyse de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015" donne, quant à lui, davantage de précisions. Six pays africains ont atteint la cible de réduction de la pauvreté. Ce sont : la Tunisie, l'Égypte, le Cameroun, la Gambie, le Sénégal et la Guinée. L'Éthiopie, le Swaziland, l'Ouganda et la Mauritanie sont eux à moins de 5 pour cent de la cible, alors que le Ghana, l'Afrique du Sud, le Mali et le Niger se situent à 10 pour cent en deçà. Dans la même veine, le rapport indique que, globalement, « le nombre d'africains (exclusion faite des Nord-africains) vivant en dessous du seuil de pauvreté a progressé, passant de 290 millions en 1990, à 376 millions en 1999, puis à 414 millions en 2010 ». Plus loin, le même rapport indique que « quatre pays africains rassemblent à eux seuls près de 52 pour cent des

Franco Volpato / Shutterstock.com



pauvres du continent ». Il s'agit du Nigéria (25,89 %), de la République démocratique du Congo (13,6 %), de la Tanzanie (6,8 %) et de l'Éthiopie (5,2 %). « Par ailleurs, la part du continent dans la pauvreté mondiale est passée de 15 pour cent en 1990, à 34 pour cent en 2010 (Banque mondiale et al, 2014d ; Olinto et al, 2013) ». Ces chiffres démontrent clairement que pour une majorité d'africains, la croissance économique fulgurante du continent ne s'est pas traduite par une amélioration du niveau de vie. Ce que note d'ailleurs le rapport.

En cause, une croissance économique non inclusive

Globalement, les chiffres des deux rapports importants sur le bilan des OMD en 2014, et qui font une projection sur les ODD, montrent clairement que l'Afrique dans sa grande majorité n'a pas atteint l'ODM lié à l'élimination de l'extrême pauvreté et ceci en raison de facteurs reliés à la structure même des économies africaines. À ce sujet, le Dr Alastaire Alinsato, directeur à la coordination des Politiques de mise en œuvre des OMD et ODD au Bénin, soutient que « L'Afrique fait partie de ces parties du monde qui tirent la croissance économique mondiale. Et quand vous analysez les facteurs qui tirent cette croissance, vous vous rendez compte qu'il s'agit de l'industrie extractive, fortement capitalistique, qui ne crée pas beaucoup d'emplois ». Il faut maintenant créer, selon lui, une croissance économique qui tienne compte

d'une large partie de la population qui doit bénéficier de ses fruits. C'est dans ce contexte peu reluisant en ce qui concerne la réalisation de l'ODM1 en Afrique, qu'un nouveau programme, qualifié d'inclusif, a été conçu. Il a pour ambition de promouvoir les trois dimensions du développement : le social, l'environnement et l'économie. Ce programme est en train d'être finalisé pour orienter le développement du monde dans les 15 prochaines années. L'Afrique, comme les autres parties du monde, est embarquée dans ce nouveau paradigme. Mais sur le continent, une question brûle les lèvres. Ce plan ambitieux correspond-t-il aux réalités de l'Afrique ?



MickyWiswedel / Shutterstock.com

Les ODD, un programme plus inclusif et participatif, y compris pour l'Afrique ...

« Tout a commencé par Rio+20, qui balise un peu le processus et met en place les entités qui vont porter le débat » a souligné le Dr Alastaire Alinsato. Selon ses explications, et celles du Dr El Hadji Fall, Conseiller économique et chef du département des politiques et stratégies au PNUD au Bénin, un haut panel d'éminentes

personnalités a été mis en place, un groupe de travail ouvert ; et en parallèle, un processus de consultation global à l'endroit de différents types de parties prenantes au niveau international a été lancé, et ouvert tant au secteur privé qu'au monde universitaire. Au niveau des pays, des consultations nationales se sont déroulées dans plus de 50 États. Elles ont été organisées pour définir les priorités des populations. Au Bénin, par exemple, précise le Dr El Haji Fall, ces consultations ont été faites sous l'égide du PNUD. « Nous avons organisé des consultations dans 18 communes du Bénin, avec toutes les composantes des populations, les jeunes, les femmes, les chefferies traditionnelles, la société civile, les enseignants, les fonctionnaires, les chercheurs, les universitaires, les étudiants, etc. Des sujets thématiques ont été développés avec des institutions telles que la Cour suprême, le Conseil économique et social, la Haute autorité de l'Audio-visuel et de la communication... Ensuite », a-t-il poursuivi, « ces consultations ont donné lieu à des rapports, dont l'ensemble a été versé aux travaux du Groupe de travail ouvert. Le panel de haut niveau a aussi fait son rapport. À l'issue de ce processus, le groupe de travail ouvert a fait une proposition de 17 ODD avec 169 cibles. L'Assemblée générale des Nations-Unies de Septembre 2014, a adopté le principe de recommander des 17 ODD. Dans son rapport de décembre 2014-janvier 2015, elle a une fois encore recommandé que les 17 ODD soient pris tels quels. Ce sont ces 17 ODD qui font l'objet de négociations intergouvernementales », a-t-il expliqué.



Voilà le processus globalement expliqué. Prend-il en compte l'Afrique et ses priorités ? Oui répond le Dr Alastair Alinsato, Coordinateur des Politiques de mise en œuvre des OMD et ODD. Selon son argumentation, parmi le panel de haut niveau qui comporte 27 personnalités, on compte cinq africains. La présidente du Libéria, Johnson Sirleaf, la ministre des finances du Nigéria Ngozi Okonjo-Iweala, l'épouse du président Nelson Mandela, Graça Machel, la présidente du patronat Kényan Betty Maina, et le ministre chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des OMD et ODD au Bénin, le Pr Fulbert Géro Amoussouga. Ensuite, explique-t-il, contrairement aux OMD, qui n'étaient pas participatifs et inclusifs, les ODD ont le mérite d'avoir associé toutes les couches de la société. Ceci, notamment, à travers les consultations nationales qui ont permis d'associer entre autres plus de cinq mille ONG. Par ailleurs, Joannie Bewa, directrice de Young Beninise leader association, jeune femme leader du Bénin, impliquée dans les consultations sur les ODD, a rappelé qu'il existe une position commune africaine sur les ODD.

Un avis pas toujours partagé sur le continent...

Mais pour certains économistes du continent, le développement reste d'abord un processus endogène qui doit répondre aux réalités des pays. « Je constate que l'Afrique se positionne comme consommatrice d'agenda déve-

loppé par d'autres, et ne se pose jamais la question de comment elle peut placer la centralité en elle-même » a commenté le Dr Ra-Sablga Seydou Ouédraogo, Directeur Exécutif de l'Institut Free Afrik au Burkina-Faso. Selon lui, « *L'histoire du développement nous montre qu'aucune partie du monde ne s'est développée en s'arrimant à un agenda, sans se poser la question de la compatibilité de cet agenda avec ses intérêts. Il ne s'agit pas de vivre dans*



Quick Shot / Shutterstock.com

une sorte d'autarcie, mais il faut constater que tous les pays qui s'en sortent se posent la question de leur avenir et trouvent la solution. » Pour le Dr Grégoire Balaro, économiste et enseignant à l'École nationale d'économie appliquée et de management du Bénin, les ODD posent des problèmes réels qui frappent le développement de l'Afrique, notamment les changements climatiques et la question de l'agriculture. Cependant, l'Afrique doit aller au-delà des ODD et penser à un développement régionalisé qui fait appel à toutes les ressources endogènes africaines. Pour lui, les ODD ne sont ni une opportunité, ni une utopie pour l'élimination de la pauvreté en Afrique, mais plutôt une possibilité.

Mais quel est l'avis des populations qui vivent dans la pauvreté elle-même ? Et quels sont les gros défis pour l'élimination de la pauvreté en Afrique ?

Les inégalités sociales, un gros défi

Samedi 6 juin, il sonne 10h dans la partie non loti du quartier dénommé Nagrin, à Ouagadougou. Ici, insalubrité, précarité, rareté de l'eau pota-

ble, manque d'électricité et chômage des jeunes ont érigé domicile. Ce qui suscite la curiosité, ce sont les bidons jaunes de 25 litres entassés dans des pousse-pousse devant de petites fontaines d'eau. Apparemment, il y a coupure d'eau. Ici, les populations ne comprennent rien au sigle ODD, bien qu'il représente un programme de développement qui ambitionne l'amélioration de leurs conditions de vie. Par contre, elles brûlent d'envie d'exprimer leurs préoccupations. Bassi Monteiro, un jeune du quartier s'exprime : « *Avant-hier les femmes se battaient ici. Certaines ont même dormi sur les lieux. L'eau est là de minuit jusqu'à l'aube. Mais déjà vers 9h, il y a encore coupure. A peine chaque femme arrive à avoir un bidon d'eau de 25 litres pour la journée. Et pour l'avoir*



c'est un parcours du combattant. L'électricité c'est pareil. Mais l'électricité ne nous dit pas grand-chose. C'est l'eau notre problème. Nous voulons de l'eau, plus de fontaines d'eau, a-t-il martelé. Il poursuit : Je suis un ouvrier, il n'y a pas de travail. Les jeunes se baladent dans le quartier parce qu'il y a manque de travail puis nous avons des difficultés à manger. » À quelques mètres de la fontaine d'eau, Madame Habi, mère de trois enfants, fabrique des pagnes tissés qu'elle revend. Elle a également mis un accent sur la précarité dans ce quartier et les difficultés des femmes dans l'approvisionnement en eau potable. Ces témoignages de précarité, dans ce quartier périphérique de Ouagadougou, se heurtent à un paradoxe. En effet, à quelques mètres de Nagrin se trouve le quartier Ouaga 2000, une zone résidentielle non habitée, mais bitumée, avec des villas, et bien-sûr dotée d'eau et d'électricité. Ce phénomène, le Dr Ra-Sablga Seydou Ouédraogo, Directeur exécutif de Free Afrique le désigne par l'expression « la fabrique des inégalités ». Selon lui, les inégalités sont explosives en Afrique. Il a martelé que « pour réduire la pauvreté, les politiques publiques doivent mesurer leur efficacité non seulement par rapport aux indicateurs liés à la pauvreté, mais aussi à ceux en rapport aux inégalités. »

Du Burkina Faso au Bénin : constat identique. Une randonnée dans les quartiers pauvres de Cotonou, particulièrement celui de Djidjè, permet de découvrir, en plein centre urbain le visage de la pauvreté. Ici l'inondation fait ravage chaque saison des

pluies et les habitations restent longtemps inondées. Cette année, des pluies plus abondantes que d'habitude plongent davantage ce quartier insalubre dans l'eau. Comme à Nagrin à Ouagadougou, les populations ne connaissent pas les ODD, mais dès notre arrivée, ils s'impatientaient de lancer leur appel aux dirigeants. « L'eau ne trouve pas de passage pour circuler. Nous leur demandons de venir construire des

infrastructures d'écoulement pour que l'eau circule. Nous sommes tous des Béninois et il n'est pas normal que certains vivent dans l'aisance et d'autres dans la précarité. Il faut une répartition équitable des ressources » s'est écrié Madame Koudégbé Charlotte. A l'instar du Bénin et du Burkina-Faso, les inégalités sociales persistent dans de nombreux pays du continent. Elles demeurent un défi colossal à l'élimination de la pauvreté.

Pauvreté : les changements climatiques en question

« Quand le climat a le paludisme en Afrique, l'agriculture a l'Ebola ». Cette expression humoristique vient du Professeur Euloge Ogouwalé, expert en changement climatique au Bénin. Il explique que lorsque les précipitations sont perturbées – l'agriculture dépendant de l'eau – il y a baisse de rendement agricole et quand il y a baisse, il y a diminution de la quantité de production attendue. Ce qui augmente dans certains cas l'insécurité alimentaire. Quelle que soit leur position sur les ODD, certains économistes du continent pensent que les changements climatiques restent une préoccupation très pertinente pour l'Afrique. C'est le cas de l'économiste Grégoire Balaro, qui explique quelques effets des changements climatiques : « Nous savons qu'avec la destruction de la couche d'ozone, il y a un réchauffement qui se met en place. Ce réchauffement, l'Afrique le vit déjà sous deux formes. La première forme ce sont les sécheresses prolongées. La seconde forme c'est l'abondance des pluies.



Le Bénin par exemple vit les deux formes de changements climatiques. Le gros problème c'est au niveau de l'agriculture. Au Bénin par exemple, l'agriculture contribue à plus du tiers (35%) du Produit intérieur brut. Mais cette agriculture dépend de la pluie donc dès lors que la sécheresse est prolongée, nous n'avons pas le rendement à l'hectare. Le second niveau concerne l'énergie. Dès lors que les sécheresses sont prolongées, le niveau d'eau dans les bassins et les centrales électriques chutent. Et quand le niveau d'eau dans les bassins chute, on se retrouve dans une situation de crises énergétiques récurrentes. »



Selon les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC (2007b), les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques en Afrique comprennent l'agriculture, l'alimentation et l'eau. Ces travaux précisent que l'Afrique subsaharienne souffrira sans doute le plus, non seulement aux plans de la réduction de sa productivité agricole et de l'augmentation de son insécurité hydrique, mais aussi de son exposition accrue aux inondations côtières, aux événements climatiques extrêmes et à la multiplication des risques pour la santé humaine. Les changements climatiques exacerbent donc la pauvreté en Afrique. Les ODD ont le mérite d'en faire un grand sujet. Cependant, une véritable lutte contre les changements climatiques, notamment en Afrique, nécessite un accord global et franc sur le plan international, où les pays développés acceptent de diminuer considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre. De même, ils devront œuvrer davantage à la mise en œuvre du quatrième pilier du plan de Bali qui souligne que les pays du Nord doivent libéraliser la technologie liée aux énergies renouvelables pour que les pays du Sud puissent s'en approprier, a relevé Mawusé Hountondji, de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement, présente dans 25 pays africains. Sur ces différents points, les africains attendent beaucoup de la rencontre de Paris sur le climat en décembre 2015. En attendant, que peut-on espérer de l'élimination de la pauvreté en Afrique d'ici 2030, avec les ODD ?



Les défis de la réalisation de l'ODD1 en Afrique

Selon le Dr El Hadji Fall du PNUD, ce qui a été noté de manière remarquable pour les OMD, c'est qu'ils ont eu un effet catalyseur. Il explique que le fait d'avoir mis le focus sur des principes simples comme l'éducation pour tous, la scolarisation des filles, la réduction de la mortalité infantile et maternelle a eu un effet phénoménal. En témoignent les bons résultats obtenus en Afrique dans ces domaines. « Ainsi, explique-t-il, si on dit éradiquons l'extrême pauvreté et qu'on focalise l'attention là-dessus, on aura des résultats ». Le Dr Joannie Bewa, Mawusé Houtondji et le Dr Grégoire Balaro soulignent, quant à eux qu'il faut davantage mettre l'accent sur la bonne gouvernance



en Afrique et mettre des mécanismes en place pour éradiquer la corruption et l'évasion fiscale. Faut-il le rappeler, au nombre des moyens de financements des ODD, figure en bonne place la mobilisation des ressources domestiques. Par ailleurs, le rapport intitulé « OMD 2014, Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des OMD » souligne que la pauvreté sur le continent présente trois caractéristiques majeures : elle sévit premièrement en milieu rural, frappe surtout les femmes et est liée à la recrudescence des emplois dans le secteur informel. Cela signifie que, comme le défend la plupart des économistes sur le continent, il faut des politiques intégrées et inclusives pour faire face à la pauvreté. Enfin, l'Afrique pour réussir cet objectif doit effectivement prendre son destin en main, comme le martèle si bien la majorité des personnes interviewées.



Publié le 7 juillet 2015

Par **Maria del Rosario Ortiz Quijano**

(Le Devoir – Canada Québec)

Courriel : rosa.ortiz@USherbrooke.ca

L'APRÈS-2015 : CASSE-COU OU CYCLE VERTUEUX ?

En 2030, lorsque nous regarderons par le rétroviseur, pourrons-nous voir 2015 comme une véritable ligne de «partage des eaux» ayant marqué un changement de direction vers un modèle effectif de développement durable à l'échelle planétaire?

L'émergence de ce nouveau modèle a présentement comme toile de fond le bruit que produisent le dégel des banquises, le vol avorté d'abeilles au coin d'une fleur, l'absence des grenouilles dans ces lacs devenus acides, les océans désertés sous une pluie de micro-plastiques, le clapotis des vagues gigantesques inondant les champs, la honte silencieuse de ceux qui n'ont pas de moyens pour apporter de quoi nourrir leurs enfants, les forêts résonnant sous les coupes à blanc ... et bien d'autres échos que chacun a pu entendre ici et là dans ce vacarme que produisent les innombrables manifestations du monde actuel. Nous sommes avec un pied dans une ère géologique connue et l'autre dans l'inconnu. L'Holocène, ère géologique douce et stable qui nous a accueillis tout au long du développement de l'humanité tire à sa fin. Nous poursuivons notre course vers une toute nouvelle ère soumise à l'humain et ses activités en tant que force déterminante du changement global. Son nom dit tout, Anthropocène; et nous en sommes les créateurs. Voilà la grande

différence entre 1992, époque de Rio et l'après – 2015, pour ce qui concerne le cadre d'un modèle de développement soutenable.

Un vaste processus de consultation et de négociation au sein de l'Organisation des Nations-Unies enclenché depuis 2012 devrait donc bientôt accoucher de la vision et du leadership d'un nouveau plan global de développement durable codifié autour de 17 objectifs majeurs. Ces objectifs cherchent à encadrer la recherche du bien-être des quelques milliards d'habitants de la planète à l'ère de l'Anthropocène. Cela implique, entre autres, d'empêcher la violation des droits humains fondamentaux en tenant compte des limites imposées par la nouvelle réa-

lité. La santé, l'éducation, un revenu minimal, l'équité entre les sexes, l'eau potable, l'assainissement et l'accès aux énergies propres restent encore des droits orphelins pour une majorité significative de la population mondiale. Ces droits fondamentaux ne pourront pas être assurés si la préservation de la biodiversité et son urgente restauration ne deviennent pas une condition sine qua non pour contrer les impacts destructeurs causés par l'humain. Aussi, la lutte ferme et radicale contre les causes des changements climatiques s'avère notre atout majeur pour garantir les services essentiels offerts par les écosystèmes et la biodiversité pour se nourrir, avoir un sol fertile, de l'eau propre et bien établir des économies vraiment bénéfiques pour



la société. En somme, pour assurer notre mieux-être et la justice sociale.

Les pressions engendrées par des modes de production et de consommation insoutenables, globalisés et standardisés qui ne cessent de s'accroître, font que les ressources diminuent dramatiquement. Alors, comment faire pour que tous les êtres humains puissent trouver un minimum de dignité, un emploi décent et en même temps respecter les droits de tous les êtres vivants (Droit de la nature ou de la « Pacha Mama »)? Un des 17 ODD (Objectifs du Développement Durable) s'avère particulièrement problématique; celui de la réduction des inégalités au sein des pays ou entre ces derniers et d'autre part, le défi immense de garantir une croissance économique inclusive et soutenable. Il s'agit bien ici d'avoir les moyens réels pour s'assurer d'un développement humain soutenable et la prospérité. Le développement massif à l'échelle planétaire d'énergies propres, d'infrastructures soutenables et de villes plus écologiques doit être la

base d'une croissance tant espérée dans les pays les plus pauvres et d'une véritable évolution écologique, sociale, culturelle et économique à l'échelle globale.

Pour illustrer ces défis qui nous interpellent, prenons ces 17 ODD comme le fameux jeu de bâtonnets où ils se trouvent enchevêtrés entre eux. Chaque bâtonnet - ou objectif - se doit donc d'être considéré très attentivement pour pouvoir assurer le maintien du grand enjeu global en veillant attentivement à ce que le tout ne s'écroule pas. Mais comme dans ce jeu de bâtonnets d'origine bouddhiste, le bâtonnet qu'on nomme Mikado reste celui qui a le plus de valeur. Dans le cas des ODD, Mikado sera l'adoption en décembre à Paris d'un traité universel contraignant et comportant des engagements fermes de lutte contre les causes des changements climatiques. Ce traité qui se veut historique doit traduire un engagement effectif des

pays riches et émergents quant à l'abandon des combustibles fossiles d'ici 2100 et le début d'un nouveau cycle d'évolution pour l'humanité. Son adoption aura un impact fort important quant à l'atteinte de tous ces ODD. L'équilibre planétaire peut ainsi être rétabli au même titre que cette



impressionnante plume suspendue sur les treize morceaux de feuilles palmiers présentés par les structures montées en état optimal de concentration et d'équilibre par l'artiste suisse Maedir Eugster Rigolo. Les citoyens sont prêts à contribuer activement à ce nouvel équilibre puisque 80% de la population mondiale se déclaraient très préoccupés par les causes et les impacts des changements climatiques, comme l'a constaté une récente enquête de l'ONU.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 15 ANS POUR SAUVER LA PLANÈTE?

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera les futurs objectifs pour le développement durable (ODD). Un cadre international destiné à mobiliser les efforts de tous les pays pour rendre la planète durable et équitable avant 2030. Un programme plus qu'ambitieux.



Un monde sans pauvreté, sans inégalités et durable d'ici 15 ans. C'est, en résumé, la promesse idyllique des Objectifs de développement durable (ODD), qui devraient être adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies. **Il s'agit là d'une nouvelle feuille de route pour les États membres, destinée à remplacer les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui prendront fin cette année.** Les OMD ont été instaurés en 2000 dans le but de concentrer l'effort de l'aide internationale sur quelques points-clés, comme la réduction de la pauvreté, l'accès à l'éducation ou le combat contre le VIH/Sida.

Alors que les OMD avaient été élaborés en catimini par les Nations Unies, **le processus a cette fois été élargi.** Ainsi, 70 pays se sont partagés 30 sièges au sein du Groupe de travail ouvert (GTO) chargé de définir les ODD. Et, des consultations nationales ont été organisées auprès de la société civile, des citoyens, des

universitaires et du secteur privé. Une enquête publique a également été menée, à laquelle plus de 7 millions de personnes ont participé. Après un long processus, lancé depuis juin 2012 lors de la conférence internationale de Rio+20, le GTO a rendu son programme en août 2014.

Bien qu'en 2012, l'ONU préconisait que les futurs objectifs soient "*ambitieux*", mais "*concis*", "*faciles à comprendre*" et "*limités en nombre*", **le GTO s'est arrêté sur 17 ODD, accompagnés de 169 cibles.** En comparaison, les OMD se limitaient à huit et 21 cibles. La principale nouveauté réside dans le fait que contrairement aux OMD, qui s'apparentaient à un agenda planifié par les pays du Nord pour le Sud, **les ODD s'appliqueront à tous les pays.** Ils ont en effet vocation à être universels sur le plan géographique, mais aussi thématique.

Ainsi, de nouveaux enjeux apparaissent, notamment l'environnement, auparavant uniquement abordé à travers l'OMD 7, qui prend une place primordiale et transversale. Des changements d'ordre sémantique confirment le caractère plus ambitieux du projet : **il n'est plus question de réduire la pauvreté, mais de l'éradiquer.** Des thèmes comme le changement climatique, la sécurité ou la stabilité financière font aussi leur apparition. En somme, **les ODD visent à prendre en compte les trois piliers du développement durable:** le social, l'économique et l'environnement. Avec pour objectif final "*de permettre à chacun de vivre dans la dignité d'ici 15 ans*", expliquait le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, dans son rapport de synthèse sur le programme post-2015.



OMD, l'heure du bilan

Avec une telle perspective, il est certes difficile de remettre en cause le caractère ambitieux du projet. Reste que, de l'ambition à la réalisation, il y a un gouffre... Quelles sont les évolutions positives obtenues grâce aux OMD? Selon le dernier rapport d'évaluation de l'ONU, **plusieurs objectifs ont été atteints** : réduction de la pauvreté de moitié dans le monde, amélioration de l'accès à l'eau potable, des conditions de vie des habitants des bidonvilles et parité des sexes dans l'enseignement primaire.

En réalité, les résultats généraux sont beaucoup plus mitigés. « **Il est intéressant d'analyser les OMD à travers leurs OMD 'jumeaux'**, note Matthieu Boussichas, chercheur à l'institut Ferdi sur le développement de l'aide internationale. *En 2010, l'ONU a célébré le fait d'avoir atteint l'OMD 7 qui concernait le doublement de la population ayant accès à l'eau. Cependant, l'objectif corollaire sur l'accès au système d'assainissement n'a pas du tout été atteint. Le constat est le même entre la réduction de la pauvreté et l'objectif de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, qui n'a pas été réalisé.* » De plus, les systèmes de mesure sont aussi critiqués : les objectifs ont bien souvent été évalués à travers des indicateurs quantitatifs et non qualitatifs.

L'ONU elle-même fait état de lacunes en matière d'accès élargi des pays les plus pauvres à l'aide, au commerce, à l'allègement de la dette, aux médicaments essentiels et aux technolo-

gies. L'une des limites majeures est donc que les progrès réalisés sont très inégaux entre les régions du globe. Car, si l'on peut se féliciter de la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde, **ces statistiques sont en partie alimentées par l'essor économique des pays émergents**, notamment la Chine. Ainsi, des régions restent particulièrement en retard, comme l'Afrique subsaharienne. En conséquence, d'ici la fin 2015, les pays les plus pauvres le resteront.

Toutefois, malgré ces résultats en demi-teinte, les OMD sont reconnus pour avoir contribué à la structuration des politiques de développement international. Notamment en mobilisant autour d'objectifs communs les bailleurs de fonds internationaux, les ONG, ainsi que les acteurs publics et privés.

Une dilution des priorités

Les ODD ont donc pour mission de poursuivre les efforts, tout en les intensifiant. Mais alors qu'ils n'ont pas encore été adoptés, ces derniers font déjà débat. D'abord, parce que **la grande variété des thématiques ciblées est questionnable**. « *Le problème avec les ODD, c'est qu'on ne voit pas quels problèmes ils ne sont pas censés résoudre sur terre... C'est une liste très consensuelle* », s'amuse Tancrede Voituriez, directeur de programme à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).



Inna Felker / Shutterstock.com

Tandis que les OMD étaient centrés sur quelques objectifs à caractère social bien identifiés, les ODD s'apparentent à un inventaire à la Prévert. « *Le risque, c'est de réduire la priorité donnée aux problématiques fondamentales du développement, qui faisaient l'ADN même des OMD, que sont la pauvreté, la nutrition, l'éducation, etc. Et ainsi de diminuer l'allocation des ressources aux pays qui pouvaient difficilement s'en sortir sans l'aide, au profit de problématiques plus globales* », note Matthieu Boussichas.

Ensuite, parce qu'avec 169 cibles, chapeautées par 17 ODD, on peut craindre que les États appliquent seulement les objectifs qui les arrangent. Si tout est une priorité, plus rien ne l'est vraiment... La solution consisterait alors à rationaliser l'agenda, en hiérarchisant les objectifs en fonction de leur importance. Car, malgré la demande de certains États, comme l'Angleterre, de revoir le contenu des ODD à la baisse, celle-ci a très peu de chance d'aboutir.

Après deux ans de consultation multipartite, le débat n'est plus là. « *Aujourd'hui, il faut se concentrer sur la façon dont nous allons mettre en œuvre les ODD pour qu'ils soient les plus transformatifs possible* », note Pascale



Quivy, déléguée générale du Centre de recherche et d'information pour le développement (Crid) et Vice-présidente de Coordination Sud. Depuis 2012, les ONG sont très actives sur ce sujet et se sont réunies au sein de différentes coalitions : le FIP, Beyond 2015 et Action mondiale contre la pauvreté. Ces plateformes travaillent de concert pour influencer le cadre d'application des ODD. Notamment pour que les populations les plus vulnérables ne soient pas laissées de côté et qu'aucun objectif ne soit considéré comme atteint, tant qu'il ne l'a pas été pour tous.

Une équation à plusieurs inconnues

À l'heure actuelle, les stratégies à adopter pour mettre en œuvre les ODD et les possibles indicateurs à utiliser sont peu définis. L'ODD 17 consacré à cet effet reste plutôt sommaire. « On ne sait pas de quels moyens de mise en œuvre, de vérification, de mesure et de financement, les acteurs vont disposer. Ni les engagements que les acteurs publics et privés vont devoir formuler pour que tout cela devienne effectif », détaille l'économiste Tancrède Voituriez. Alors que nous ne sommes plus dans la dynamique Nord/Sud des années 2000, mais dans un monde plus hétérogène, comment appliquer ces objectifs à la fois de façon universelle, mais aussi différenciée à tous les pays? **Sans compter la question de l'application des ODD au sein même des pays développés, qui reste aussi une nébuleuse.**

L'évaluation, quant à elle, pourrait prendre la forme d'un rapport de

suivi, sur la base d'indicateurs encore non définis. En ce sens, **la société civile plaide pour que les indicateurs soient plus qualitatifs** et prennent en compte les conditions dans lesquelles les progrès ont été réalisés. La mise en œuvre et la réalisation des ODD dépendront donc pour beaucoup du niveau d'ambition des États. **D'autant plus qu'il n'existera pas de caractère contraignant à ces engagements.**

Toutefois, l'opinion publique pourrait être un levier de pression supplémentaire pour rappeler aux États leurs engagements. Mais, encore faudrait-il que les populations soient au fait de l'existence de ces ODD. **La mobilisation citoyenne est l'un des rendez-vous ratés des OMD.** « Il est très compliqué de mobiliser les citoyens sur des enjeux qui paraissent si lointains et déconnectés du quotidien. Y compris les militants au sein même des réseaux de solidarité internationale », confie Pascale Quivy de Coordination Sud. C'est pourquoi, plusieurs ONG internationales se sont rassemblées à travers la plateforme Action/2015, avec pour mission de mener régulièrement des campagnes internationales de sensibilisation sur les enjeux post-2015.

Lutter contre l'évasion fiscale

Outre la volonté d'engagement des États, le financement sera aussi moteur de la transition. C'est la grand-messe d'Addis-Abeba (Éthiopie) sur le financement du développement qui donnera

le « la », en juillet 2015, sur le cadre à adopter pour les années à venir.

Difficile de chiffrer les ODD, mais les échelles seront indéniablement supérieures à celle des OMD. Le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, initié par l'ONU, a tenté, en août 2014, de quantifier les besoins financiers. À titre d'exemple, **il faudrait près de 66 milliards de dollars par an pour éradiquer l'extrême pauvreté dans tous les pays.** Ce sont également entre 5 000 et 6 000 milliards d'investissements annuels qui seraient nécessaires pour mettre en place les infrastructures requises au développement, telles que l'électricité, l'eau ou l'agriculture. En conséquence, l'action publique ne pourra pas parvenir à tout financer.

Dans ce même rapport, les experts rappellent qu'**il incombe à chaque pays la responsabilité première de son développement.** Les financements seuls n'étant pas suffisants



pour parvenir à atteindre ces objectifs sur le long terme. La création d'un environnement propice au développement à travers un ensemble de facteurs combinés est indispensable: cadre légal, stabilité politique et financière, politiques économiques et publiques.

À ce titre, la mobilisation des ressources domestiques, publiques et privées, représente une source de fonds majeurs. En particulier, par la régulation des flux financiers illicites : **l'évasion et la fraude fiscales dans les pays en développement représenteraient plus de 1 000 milliards de dollars par an**, soit plus de 10 fois le montant de l'Aide publique au développement (APD). Mais aussi, grâce à une affectation mieux ciblée des ressources budgétaires des pays, en supprimant, par exemple, les subventions aux énergies fossiles.

Pour une implication du secteur privé

Si rien n'est défini aujourd'hui, il est déjà certain que la contribution du secteur privé est très attendue. La mobilisation de ressources privées, notamment via les investissements directs étrangers à destination des pays les moins avancés, représenterait, selon le rapport, la source la plus stable et la plus durable d'investissement. Toutefois, rappellent les ONG, celle-ci ne devra pas se faire au détriment de l'APD, qui reste une ressource essentielle pour accompagner les pays pauvres dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté. D'autant plus que **l'APD peut également jouer un rôle catalyseur**, afin d'attirer de nouveaux financements.

Enfin, les financements innovants continueront d'être explorés. Un groupe d'experts intergouvernemental,

créé depuis 2006, étudie les pistes pour financer de nombreux secteurs comme la santé, l'agriculture, la biodiversité ou le changement climatique. Plusieurs solutions sont envisageables, qu'il s'agisse de l'application innovante de sources de financement traditionnelles, à l'image de la taxe sur les billets d'avion reversée à UNITAID pour l'achat de médicaments ou de taxe sur les transactions financières. Ou bien, par des mécanismes de financements innovants qui permettront d'orienter les ressources existantes, publiques, privées ou public-privé, afin d'optimiser leurs impacts, tels que le font déjà les investissements à impact social ou l'initiative GAVI.

Si Addis-Adeba sera l'occasion d'approfondir la question du financement du développement, les engagements réels risquent de rester limités. *« Beaucoup sortiront avec un sentiment mitigé, car nous en attendons beaucoup trop, estime l'économiste Matthieu Bousichas. Je doute qu'il y ait un 'pledge' de la part des États. Au mieux, il y aura un beau discours qui rappelle les instruments qui existent et la façon dont nous pouvons les utiliser pour élargir notre façon de financer le développement. »* À quelques mois des deux conférences qui se veulent essentielles pour l'avenir de la planète, la COP21 et l'Assemblée générale des Nations Unies sur les ODD, il est certain qu'aucun risque de les faire échouer ne sera entrepris.



Publié le 20 juin 2015
Par **INOUSSA MAÏGA**
(Googolfarmer – Burkina Faso)
Courriel : maiga.inou@gmail.com

Dans les pays du Sahel, le changement climatique constitue l'une des principales contraintes auxquelles font face les agriculteurs et agricultrices. Mais ce phénomène est aussi pour nombre d'entre eux une source d'inspiration. Ça et là on recense des agriculteurs et agricultrices qui innovent pour s'adapter à un environnement de plus en plus hostile à l'activité agricole. Ces innovations engendrent des augmentations de rendements considérables dans des zones géographiques menacées par la désertification.

INNOVATION PAYSANNE, ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL

Des saisons de pluies de plus en plus irrégulières occasionnent des perturbations importantes dans le calendrier agricole, des sécheresses, des inondations, une désertification galopante, etc. On dénombre une longue série de contraintes climatiques dans la bande sahélienne. Des contraintes qui ont pour corollaire une baisse des rendements et de la fertilité des sols, mettant ainsi de nombreuses familles paysannes dans une situation d'insécurité alimentaire chronique.

Pour s'y adapter, certains producteurs font appel à leur esprit créatif. Ils élaborent des innovations à partir de leurs observations, de connaissances endogènes, en utilisant des matériaux locaux. Ces innovations sont par la suite relayées par des structures locales d'appui au monde paysan et par la recherche, avec l'appui de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux. Reproductibles et maîtrisables

par les populations locales, ces innovations s'adaptent aux contextes agroécologiques et sociaux et demeurent accessibles pour des producteurs et productrices à faibles revenus.

Des arbres fruitiers malgré la sécheresse

La mangue. Ce fruit très prisé au Sénégal et en Afrique de l'Ouest contribue à la sécurité alimentaire et constitue une source importante de revenus pour les producteurs. Seulement, il est de plus en plus difficile de planter des manguiers au Sénégal où sévissent des sécheresses récurrentes. Mais c'est compter sans l'ingéniosité des paysans de Keur Ndiogou Ndiaye, une localité située à une centaine de kilomètres de Dakar, la capitale du Sénégal.



Pour accroître les chances de survie de leurs manguiers, les paysans les associent à un arbuste localement appelé « nguiguiss », de son nom scientifique *Pilostigma reticulatum*. « L'idée est née car nous étions épuisé du manque d'eau dans notre zone. Nous voulions absolument avoir des arbres fruitiers. Certains même disaient que le manguiers ne pouvait pas survivre dans notre terroir, car une plante repiquée a toujours besoin d'être arrosée. Mais nous étions convaincus que là où il y a une terre, il doit être toujours possible d'avoir des arbres fruitiers et surtout des manguiers », confie Cheikh Babou, l'un des paysans à l'origine de cette pratique.





L'innovation consiste à planter le manguier au milieu des touffes de cet arbuste sauvage appelé *Pilostigma reticulatum*, de sorte que le manguier soit protégé contre le soleil, les vents de l'harmattan, les animaux en divagation, etc. De plus, il est reconnu au nguiguiss la faculté de faire remonter l'eau des profondeurs du sol vers les horizons superficiels du sol. Le manguier peut ainsi profiter de cette humidité et des micronutriments présents au pied du nguiguiss.

Le nguiguiss peut être associé à bien d'autres arbres fruitiers. Cet arbuste peut aussi être associé aux cultures céréalières, comme cela est pratiqué à Yilou, une localité de zone nord aride du Burkina Faso. Des paysans associent la culture du sorgho au *Pilostigma reticulatum* localement appelé « baagandé ». Cette association leur permet de doubler leurs rendements. La récurrence de pieds de *Pilostigma reticulatum* dans un champ permet aux paysans de restaurer progressivement la matière organique du sol et de pouvoir ainsi mieux faire face à une pluviométrie

limitée et de plus en plus irrégulière.

De l'engrais 100% organique à portée de main

Toujours au Burkina Faso, et cette fois-ci dans l'est du pays, l'une des régions les plus hostiles d'un point de vue climatique, Tani Lankoandé, une agricultrice d'une trentaine

d'années, mène une révolution silencieuse. Avec une pluviométrie des plus faibles et des sols dégradés, à Sagadou, sa localité, les conditions de production agricole sont précaires. Plusieurs années durant, l'agricultrice a constaté une baisse de ses récoltes. Elle n'a pas d'animaux pour espérer obtenir de la fumure organique. Elle ne peut pas non plus accéder aux engrais chimiques, trop chers pour elle.

Pour autant, Tani Lankoandé ne baisse pas les bras. « *Je cherchais le moyen d'améliorer la fertilité du sol de mon champ sans pour autant exiger des moyens financiers dont je ne dispose pas* », confie-t-elle. « *J'ai d'abord essayé les cordons pierreux pour retenir l'eau, mais le résultat n'était pas à la hauteur de mes attentes. J'ai alors eu l'idée d'utiliser des feuilles mortes des arbres comme fumure organique. L'avantage est que je pouvais ramasser les feuilles mortes partout* », ajoute Tani Lankoandé.

Utiliser des feuilles mortes d'arbres comme engrais, l'agricultrice explique sa recette : « *Je suis partie d'un*

simple constat, les résidus de feuilles mortes charriées par les eaux de pluies enrichissent le sol par endroit. Je collecte donc les feuilles mortes, que je dispose par petit tas dans mon champ tout en prenant le soin d'y ajouter de la cendre. Cela évite que les termites n'attaquent mes tas de feuilles mortes et surtout que le vent de l'harmattan les emporte. Puis j'attends les premières pluies pour répandre cette matière sur toute la superficie du champ. Passée cette étape, ce sont les labours à la charrue et tout ce qui s'en suit pour que les plans croissent normalement ». Mais il ne s'agit pas non plus des feuilles mortes de n'importe quel arbre. Tani Lankoandé explique qu'elle sélectionne les feuilles qui se décomposent le plus vite comme celles des épineux et des légumineux. Les feuilles de karité, elle les évite, car celles-ci se décomposent très lentement.

Tout au long de la campagne agricole, l'agricultrice constate une nette différence entre les plants de la partie de son champ où elle a pu mettre les feuilles mortes et les plants de la partie où elle n'a pas pu mettre les feuilles mortes. Au début, Tani Lankoandé était presque seule. Son mari lui donnait un coup de main de temps en temps sans pour autant en être convaincu. « *Je reconnais que quand ma femme a entrepris cette pratique, j'étais perplexe et pessimiste. Mais aujourd'hui je suis plus que fier d'elle. Elle a inspiré beaucoup de cultivateurs dans les environs qui l'imitent et les résultats sont probants* », confie Paul Lankoandé, époux de Tani. Grâce à la technique des feuilles mortes, Tani Lankoandé est parvenue à améliorer considérablement





ses rendements, des résultats qui ont convaincu bien d'autres agriculteurs à adopter la technique. Fatimata Ouoba est de ceux-là. Elle témoigne : « *Nous voyons que dès la saison sèche, Tani commence à rassembler les feuilles mortes et à les disposer sur son champ et quand débute la saison pluvieuse, son champ se présente bien et elle obtient de meilleures récoltes que nous. Alors on a suivi son exemple et nous ne le regrettons pas.* »

Innover pour diversifier ses sources de revenus

Sous d'autres ciels, pas si lointains, à Djela, une petite localité située dans la région de Ségou au Mali, Nouhoun Traoré, lui, a choisi de diversifier ses sources de revenus pour faire face à la dure réalité que lui impose le changement climatique. Parallèlement à la production céréalière, Nouhoun Traoré pratique l'élevage de volaille. Pour commencer, l'agriculteur a hérité de son père une couveuse en bois en 1997. Mais au fil du temps, celle-ci ne répondait plus à ses attentes. Étroite, la couveuse en bois a une capacité de seulement 140 à 150 œufs. Il s'en inspire alors et met au point une couveuse beaucoup plus grande en utilisant des matériaux locaux : des briques en banco et du bois. Cette couveuse en banco a une capacité de 400 à 500 œufs. Ce qui lui permet d'avoir plus de pintadeaux et ainsi d'augmenter plus vite ses revenus. Cette innovation a intéressé beaucoup d'autres paysans maliens qui l'ont adoptée. Grâce à cette trouvaille, ils peuvent diversifier leurs

sources de revenus et mieux faire face aux besoins alimentaires de leurs familles.

Des paysans qui innovent pour s'adapter au changement climatique. Il en a été question à l'occasion de la Foire de l'Innovation Paysanne en Afrique de l'Ouest (FIPA) tenue du 15 au 16 mai 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso. Une foire qui a permis de mettre en évidence le grand potentiel des producteurs pour la recherche agricole et le développement rural jusque-là largement sous-exploité et parfois ignoré.

Mettre en débat des innovations paysannes

Les trois innovations paysannes décrites plus haut ont fait l'objet de documentaires vidéo qui ont servi de support pour des projections-débats à l'occasion d'un événement parallèle à la FIPA. Les projections-débats ont vu la participation d'agriculteurs et d'agricultrices, de professionnels du développement, de scientifiques, d'étudiants, de journalistes, etc. Les débats ont permis de faire ressortir plusieurs enjeux liés aux innovations paysannes en adaptation au changement climatique.

L'un de ces principaux enjeux porte sur la protection des innovations paysannes. Il est ressorti des débats la nécessité de permettre au paysan innovateur de bénéficier de la reconnaissance sociale, éventuellement d'en tirer l'intérêt économique, et, d'autre part, de l'importance de per-

mettre aux paysans qui vivent parfois dans la pauvreté d'avoir librement accès aux techniques qui améliorent la production pour les sortir de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Un second enjeu mis en lumière concerne la vulgarisation et la reproductibilité de l'innovation. La facilité de répliquer détermine la rapidité avec laquelle l'innovation est adoptée par d'autres paysans. C'est le cas par exemple de la couveuse en banco, qui nécessite peu de moyens et presque exclusivement des matériaux locaux.

Un troisième enjeu, également en lien avec l'adoption de l'innovation, pointe du doigt l'insécurité foncière. Celle-ci peut être un frein à l'adoption de certaines innovations paysannes en adaptation au changement climatique. Les agriculteurs sont plus prompts à faire certaines réalisations dans leur champ quand ils ont la garantie de pouvoir l'exploiter sereinement. De ce point de vue, le fait de garantir aux paysans leurs droits sur leurs terres encouragerait ces derniers à multiplier les réalisations pour récupérer les terres dégradées et les rendre à nouveau propices à la production agricole.

Ces enjeux rappellent que la lutte contre le changement climatique et pour une sécurité alimentaire durable dans la bande sahélienne passe par une plus grande promotion de pratiques paysannes innovantes en soutien aux millions de producteurs familiaux dans leurs efforts.



JEUNESSE AFRICAINNE ET AGRICULTURE

Réhabiliter l'image de l'agriculture auprès de la jeunesse, un enjeu de développement durable



Avec 45% de sa population âgée de moins de 15 ans, l'Afrique est un vivier de main-d'œuvre. Si les domaines de compétences sont variés, on constate que les États sont majoritairement tournés vers l'agriculture pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. Force est de constater que les résultats de ces politiques publiques restent encore faibles. Pénibilité, archaïsme, ruralité : tels sont les qualificatifs associés à cette activité.

Pourtant, l'agriculture constitue une solution pour l'Afrique, notamment en ce qui concerne les questions de l'emploi des jeunes ou encore de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la pauvreté.

L'agriculture, voie de développement durable pour l'Afrique

Première source d'alimentation, l'agriculture est un élément central dans la société africaine. En effet, une large part de l'économie en Afrique s'appuie sur le secteur primaire. Employant 57% de la population, l'agriculture produit 40% du PIB en moyenne et procure 11% des recettes d'exportation. À titre d'exemple, dans la ville de Kumasi au Ghana, qui compte plus d'un million d'habitants, c'est l'agri-

culture urbaine et périurbaine qui ravitaille les marchés, fournissant ainsi bananes, maïs et tubercules à près de 600 000 habitants.

Toutefois, l'Afrique connaît une grave crise alimentaire et l'agriculture locale ne parvient plus à répondre aux besoins des populations. Cette problématique est imputable à l'urbanisation, qui fait évoluer les modes de consommation. Au Congo-Brazzaville, on constate que les besoins en produits de base ont considérablement évolué entre 1985 et 2010. Ainsi, pour le manioc, on est passé de 575 605 tonnes par an (T/an) à 1 043 380 T/an. Si l'on observe la couverture de la consommation de viande pour la production nationale, on se rend compte de l'importance de l'importation. Par exem-

ple, la consommation de viande bovine est de 7 108 T/an, dont 941 couvertes par la production nationale, soit 13,23%. Le même phénomène s'observe concernant certains produits végétaux : si 92% du manioc consommé est produit au Congo, le riz est importé, les productions couvrant seulement 3% des besoins. [Source Agricongo].

La cause la plus évidente est le désintérêt des pouvoirs publics. S'il y a quelques années l'agriculture avait été érigée au rang de « priorité des priorités » au Congo-Brazzaville, elle a fortement pâti de l'application du modèle marxiste inadapté au contexte sociologique et culturel. De plus, ces dispositifs n'étant pas accompagnés d'actions en direction des producteurs ruraux, ces derniers ont été abandonnés à leur triste sort.

Pourtant, force est de constater que l'Afrique regorge de potentiel et





qu'une mobilisation des pouvoirs publics en ce sens favoriserait fortement l'évolution de ce secteur.

L'agriculture, un levier pour lutter contre la pauvreté et éliminer la faim

« L'agriculture est la mère de tous les arts : lorsqu'elle est bien conduite, tous les autres arts prospèrent ; mais lorsqu'elle est négligée, tous les autres arts déclinent, sur terre comme sur mer », disait le philosophe grec Xénophon.

Cette citation illustre à merveille les résultats des politiques publiques de ces dernières années. Soutenant principalement le secteur tertiaire, elles ont certes favorisé une croissance à deux chiffres, cependant, celle-ci aurait pu être dopée par les résultats d'un secteur agricole plus performant. En effet, la pauvreté et la faim sont des fléaux qui continuent de frapper le continent. Moins productifs, les quelques 200 millions d'affamés plombent l'économie. La FAO a réalisé en 1990 une étude fondée sur 110 pays entre 1960 et 1990. Celle-ci a démontré que, n'eût été la malnutrition, le PIB annuel par habitant en Afrique subsaharienne aurait pu atteindre entre 1 000 et 3 500 \$ en 1990 contre moins de 800 \$.

D'autre part, le développement de l'agriculture entraînera de fait le développement des autres secteurs

de l'économie. Par exemple, l'agriculture est indissociable des transports.

Susciter les vocations agricoles au sein de la Jeunesse

Si de nombreuses initiatives sont menées en ce sens dans les États africains, leur efficacité est cependant contestable. Cela est notamment lié à l'image négative qu'ont les jeunes de cette activité, qu'ils trouvent réservée aux « vieux ».

Ainsi, l'exode rural des jeunes devient monnaie courante et la population rurale vieillissante peine à se renouveler. Selon Agricongo, ces paysans ont en moyenne 55 ans. Si les jeunes refusent de perpétuer la tradition agricole, c'est en grande partie à cause de la pénibilité du travail. L'outillage rudimentaire (machettes, haches, houes et dabras), les pratiques peu évoluées ainsi que les contraintes socio-économiques sont autant de facteurs répulsifs.

Pourtant, plusieurs solutions pourraient être envisagées pour rendre l'agriculture « sexy » aux yeux de cette génération, massivement attirée par les télécommunications. Selon Jannick Yamachui, consultant senior chez AfricSearch, cabinet de recrutement spécialisé sur l'Afrique subsaharienne « ces entreprises sont recherchées par les jeunes diplômés,

car elles ont une image de modernité et de dynamisme très attractive. »

La première solution consiste en la modernisation des équipements. Aujourd'hui en Afrique, les tracteurs se comptent sur les doigts de la main. Avec une participation de l'État à cette modernisation, la pénibilité serait considérablement atténuée et les compétences des ingénieurs agronomes seraient mises à profit.

La seconde piste serait de promouvoir des méthodes de culture plus respectueuses de l'environnement. Aujourd'hui, la pratique la plus répandue est la culture sur brûlis. La disparition du couvert végétal, l'érosion et la perte de fertilité des sols sont autant de conséquences néfastes de cette agriculture.

Enfin, la question du salaire des agriculteurs est une réelle préoccupation.

Si les États sont souvent frileux à l'idée d'investir, ils doivent néanmoins prendre en compte le fait que les questions du développement durable, du chômage des jeunes et de la crise alimentaire ne se résoudreont pas sans un effort considérable. Comme l'a dit Lionel Zinsou, « ne pas investir dans l'agriculture est un moyen sûr de rester dans le sous-développement ».



L'AGRICULTURE VIVRIÈRE MENACÉE AU TOGO

L'agriculture de subsistance, qui répond aux besoins essentiels de la population, mais ne permet pas assez d'excédent, est en danger dans la partie méridionale du Togo. En dehors des aléas climatiques qui sont devenus une préoccupation planétaire, elle est menacée par la déficience de la main-d'œuvre et l'usage de plus en plus fréquent des pesticides aux origines douteuses. Mais personne ne semble préoccupé par la baisse de la production vivrière.



Comme dans la plupart des pays africains, l'agriculture a une place prépondérante dans l'économie togolaise : selon les chiffres officiels, elle occupe près de 75% de la population active du Togo et contribue pour environ 38% au Produit intérieur brut (PIB). Elle est axée sur la production vivrière (maïs, sorgho, mil, manioc, igname, patate douce, haricot, voandzou et pois d'angole, etc.) et les produits de rente (café, cacao et coton). Mais la production vivrière est menacée au sud-Togo, le grenier du pays, qui concentre plus de la moitié de la population (région maritime : 2 705 200 habitants et région des plateaux : 1 375 615 habitants). Les paysans, analphabètes pour la plupart, qui continuent de pratiquer l'agriculture selon des méthodes ancestrales, sont sérieusement confrontés aux « caprices » de

la nature, au désintéressement des jeunes par rapport aux travaux champêtres et au recours excessif aux pesticides qui ne se sont pas sans conséquence sur l'écosystème.

Aléas climatiques

« Nous ne comprenons plus rien à ce qui se passe. Avant, nous semions le maïs déjà dans le mois de mars ou au plus tard début avril. Mais depuis quelques années, nous sommes ballotés par la nature. Pour cette saison agricole par exemple, les premières pluies sont tombées dès début mars et nous avons mis en terre le maïs. Mais entre-temps, il n'a pas plu et les jeunes plants de maïs n'ont pas résisté à la canicule. Conséquence, nous étions obligés de détruire ceux-ci pour reprendre tout à zéro fin avril-début mai. À cette allure, on se demande si on sera prêt pour la petite saison pluvieuse », se plaint Kossi

Tchakpana, un paysan à Tchekpo-Dévé, un village situé à 65 km au nord-est de Lomé.

En effet, il existe deux types de climats au Togo : le climat soudano-sahélien au nord caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse et d'une saison sèche et le climat subéquatorial guinéen au sud caractérisé par deux saisons de pluies (grande saison : mars-juillet et petite saison : fin août-novembre) en alternance avec deux saisons sèches. Précisons toutefois que ces durées restent inégales et tout dépend de dame nature. Cette appropriation du climat date de plusieurs siècles et se transmet de génération en génération. Chaque paysan fait jouer ses sens pour tenter de tirer ce qu'il y a de mieux de la terre qui, selon une formule bien connue au sud-Togo, ne trompe



jamais. En revanche, le climat, lui, trompe. Mieux, il change et les paysans sont parfois contraints de remettre l'ouvrage sur le métier comme l'explique Kossi Tchakpana. Désabusés, certains n'osent plus procéder à de nouvelles semences et abandonnent ainsi l'œuvre de tant de jours et de tant de sacrifices. « Avec les instruments rudimentaires que nous utilisons, il faut être courageux pour tout reprendre, fait remarquer Akouwa, une paysanne à Gbatopé dans la préfecture du Zio. Parfois, les gens laissent carrément les plants de maïs desséchés se débrouiller tout seuls. Une situation qui plombe leurs rendements ».

Aujourd'hui, la petite saison des pluies où de nouvelles semences sont mises en terre, tend à disparaître. Même la région des Plateaux, la plus arrosée en termes de pluviométrie (1500 à 1600 mm), n'échappe pas à ce phénomène. Kouma présente le tableau : « Habituellement les pluies s'étalent d'avril à octobre-novembre. Cette situation fait que certains d'entre nous ne se soucient pas souvent de la période où ils doivent semer. Ils le font tout au long de cette période. Mais l'année dernière, la surprenante sécheresse du mois d'août n'avait pas permis à certaines cultures de maïs d'arriver à maturation. Après ce coup reçu, nous avons repris courage et semé du maïs avec les pluies de septembre. Les cultures de maïs étaient à peine à leur phase de floraison que les précipitations avaient cessé. Et l'harmattan s'était annoncé de manière précoce. Vivement que nous n'assistions pas à la même chose prochainement ».

Certes, la pluie est indispensable à l'éclosion des plants. Mais c'est parfois le désenchantement chez les paysans qui restent impuissants devant des averses qui se succèdent sur plusieurs jours et qui détruisent tout sur leur passage. Et dire qu'après, ces eaux tarissent, et les paysans sont obligés de scruter encore le ciel !

Ce qui repose le problème de la maîtrise de l'eau. En outre, les services compétents peuvent aider les paysans à s'adapter aux mutations climatiques en les amenant à mieux gérer la grande saison pluvieuse où ils peuvent maximiser leurs productions. Mais la question du manque de main-d'œuvre reste un sérieux handicap.

Insuffisance de main-d'œuvre

L'agriculture de subsistance est animée par les familles qui embauchent parfois des manœuvres. La culture

est aussi manuelle et est basée sur l'utilisation des outils archaïques tels que la houe, le coupe-coupe, le râteau, la daba. Cependant, le manque de main-d'œuvre n'est pas lié à l'exode rural, mais bien au phénomène de zémidjan (« amène-moi vite » en fon, une langue du Bénin) qui date des années 1990 et qui s'est amplifié avec l'apparition sur le marché de motos à bas coût fabriquées en Chine. Selon une étude réalisée en novembre 2012 par le Collectif des organisations syndicales des taxis-motos du Togo (COSTT), le Togo compte 215 800 conducteurs de taxis-motos. Aujourd'hui, les jeunes préfèrent faire le zémidjan dans les zones rurales pour la plupart enclavées au lieu d'aller travailler dans les champs. « Nos aîeux avaient été agriculteurs et avaient utilisé les mêmes outils rudimentaires. Mais jusqu'à ce jour, aucune solution n'est apportée à ce problème. Le travail de la terre reste pénible. Ce qui n'est pas le cas pour la conduite des taxis-motos.



Martin Good / Shutterstock.com



Nous gagnons entre 1 500 et 2000 FCFA par jour. N'est-ce pas mieux ? Ma situation s'est nettement améliorée depuis que j'ai acheté une moto», raconte Grégoire.

Plus curieux, ce sont les comportements des politiques qui, pendant les campagnes électorales, distribuent à des jeunes des motos destinées au zémidjan à des prix très bas et ce, à crédit ou pour le « work and pay ». « Depuis quelques années, on a appris aux jeunes la culture du gain facile dans notre pays. Ainsi, les bras valides abandonnent le travail de la terre. Dans ces conditions, c'est difficile pour les paysans d'avoir des manœuvres. Même les enfants qui, jadis, aidaient leurs parents dans les champs, ne le font plus. La plupart d'entre eux vont se débrouiller avec les taxis-motos. Je connais un paysan vers Badou qui exploitait avec ses trois garçons une superficie de 6 hectares. Mais depuis que ceux-ci se sont embarqués dans la conduite des taxis-motos, son exploitation agricole a périclité. Actuellement, cet agriculteur qui est sous le poids de l'âge n'exploite même pas 1 hectare. C'est une situation très inquiétante », alerte pour sa part un agronome basé à Kpalimé.

En revanche, certains jeunes comme Apéléte allient la conduite de taxis-motos et l'agriculture qui, dans ce cas, dégage peu d'excédent : « Je fais le travail de zémidjan à plein temps que je complète par l'agriculture. Mais j'ai dû réduire considérablement mon espace cultivable. La faute, au manque de main-d'œuvre. »

Que faire devant cet état de chose ? Une approche de solution vient de Kékéli, revendeuse de céréales au marché d'Adéta : « S'il est vrai que le travail de taxi-moto a permis à certains jeunes de trouver leur pain quotidien, on doit être inquiet quand on voit la majorité se tourner vers ce métier. La politique gouvernementale en matière d'agriculture doit être encore plus attirante pour qu'en faisant la comparaison, les jeunes fassent le constat que l'agriculture est plus avantageuse. Notre agriculture aura des lendemains difficiles si les jeunes désertent ce secteur ». En attendant, les agriculteurs ont de plus en plus recours aux herbicides.

Usage fréquent des pesticides

« Les substances chimiques nocives ou dangereuses qui, en raison de leur toxicité, de leur radioactivité ou de leur concentration dans les milieux biologiques et physiques présentent ou sont susceptibles de présenter un danger pour l'homme, la faune, la flore et l'environnement en général, lorsqu'elles sont produites, importées sur le territoire national ou qui y sont évacuées, sont soumises au contrôle et à la surveillance des services techniques compétents, en relation avec le ministère chargé de l'environnement », stipule l'article 112 de la loi N°2008-005 portant loi-cadre sur l'environnement au Togo. Mais dans les faits, la commercialisation et l'usage des pesticides par les agriculteurs prennent de l'ampleur. Le contrôle allégué dans l'article 112 n'existe pas du tout. Fleurissent dans les zones rurales des marchés de vente de pesticides. La plupart de ces produits aux dénominations bizarres viennent

du Ghana : Glyphader 480, Weed Konka 480 SL, Force Up, Nwura Wura, Herbextra, etc.

« Nous vendons plusieurs sortes de produits mais les plus demandés sont les herbicides, relate un vendeur à Kpalimé. Ce sont des liquides à diluer avant usage. Ils servent à détruire les mauvaises herbes pour permettre au cultivateur de faire le semis deux semaines en moyenne plus tard. Nous payons au Ghana le carton entre 22 000 et 23 000 FCFA, parfois 25000 F selon le cours du Cedi. La douane perçoit 700 F par carton et le transport 1000 F par carton. C'était un commerce juteux. Mais il ne l'est plus car les vendeurs sont devenus très nombreux et même présents dans les localités les plus reculées. »

Alors, ces herbicides sont utilisés par les agriculteurs pour compenser le manque de main d'œuvre. « Je suis dans l'agriculture depuis 1986 à Tové. Mais de nos jours, l'usage des pesticides s'est imposé aux paysans car il y a un manque de main-d'œuvre au moment où les bouches à nourrir augmentent », indique Akoété. Dans une étude sur l'« apparition d'un commerce informel de produits phytosanitaires dans le sud-ouest du Togo » publiée en 2014 dans European Scientific Journal, il est constaté que « L'approvisionnement en ces herbicides répertoriés s'effectue au Ghana » et que « 57% des enquêtés justifient cette utilisation d'herbicides par un manque de main d'œuvre ».

Un phénomène qu'évoque également Peter, un agronome en poste à Adéta : « L'usage massif des herbicides est un fait réel. Le cultivateur qui a plus



de 50 ans par exemple ne peut plus labourer une grande surface. S'il pouvait défricher un hectare en deux semaines avec la houe et le coupe-coupe, avec les herbicides, il peut, en une ou deux heures, traiter son champ et attendre deux semaines pour aller semer. Mais puisque la plupart des paysans sont analphabètes, il se pose un problème de dosage des produits qui, pour la plupart, ne sont pas homologués. Le mal, c'est que beaucoup de gens ne se protègent pas. Si le liquide rentre en contact avec la peau, on a des sensations de brûlure. L'endroit devient sec. Des fois quand on l'inhale par mégarde, on a la même sensation au niveau de la gorge. Il arrive aussi que certains, malheureusement, traitent les cultures vivrières avec des produits du café et du cacao ».

« J'ai aussi personnellement constaté qu'après un usage d'herbicides durant quatre à cinq saisons consécutives, la surface du sol se durcit et perd progressivement de sa perméabilité semblable à du sol sur lequel on aurait versé du goudron. Quand le produit est surdosé, les conséquences sont encore plus graves. Des résidus peuvent se retrouver dans les récoltes », poursuit Akoété, paysan à Tové. Les agriculteurs sont conscients des désagréments causés par les pesticides, mais ne sont pas prêts à s'arrêter de sitôt.

C'est donc tout l'écosystème qui est menacé par l'usage excessif et incontrôlé des pesticides. Ce qui met en péril la production vivrière indispensable à la sécurité alimentaire au

Togo. « Les techniciens agricoles sont très peu sur le terrain aux côtés des agriculteurs. De même, les agents des services phytosanitaires devraient faire des contrôles et des tests pour voir la qualité des produits agricoles sur les marchés. Ce qui implique plus de moyens de la part du gouvernement qui, pour le moment, fait beaucoup de discours, mais peu d'actions », suggère une paysanne à Agou.

De tout ce qui précède, des solutions durables méritent d'être apportées aux problèmes liés à l'agriculture vivrière dans la région méridionale du Togo. La crise actuelle du maïs, le principal aliment de base, doit en interpellier plus d'un. Quand la partie considérée comme le grenier sera mal en point, c'est tout le Togo qui va crever de faim.



Publié le 10 avril 2015
Par **Racine Assane Demba**
(Terangaweb – Senegal)
Courriel : racinedemba@yahoo.fr

CROISSANCE, ÉMERGENCE ET INÉGALITÉS EN AFRIQUE

Nombre de citoyens africains de 2015, qui se veulent libres et entreprenants, dans un monde en pleines mutations, sont en train d'œuvrer à une nouvelle expression du continent à travers les idées novatrices et les actions transformatrices qui y ont cours.



L'Afrique est un continent jeune avec ses 1,1 milliard d'habitants en 2013. C'est à dire 15% de la population mondiale. Qui dit jeunesse dit dynamisme, espoir, fenêtres d'opportunités. Pourtant, le continent ne représente que 3,5% du Produit intérieur brut (PIB) mondial soit, selon une comparaison établie par l'économiste congolais, Gabriel Mougani, de la Banque Africaine de Développement, dans son livre « *Afrique : prochaine destination des investissements mondiaux ?* », moins que la part du PIB de l'Inde par rapport au PIB mondial qui est de 5,77% (le PIB moyen par habitant de l'Afrique est de 2060 dollars contre 5418 dollars pour l'Inde). L'Afrique c'est aussi seulement 3,9% du volume mondial des Investissements directs étrangers (IDE) et 3,4% du commerce mondial.

La moitié du milliard d'africains a aujourd'hui moins de 25 ans. La tendance ne faiblira pas – bien au contraire – dans les prochaines

années. Les prévisions disent que dans 30 ans, l'atelier du monde se déplacera de la Chine vers l'Afrique dont la population sera alors estimée entre 1,5 et 2 milliards d'âmes. La raison est que l'aire géographique du monde ayant la plus grande population d'âge actif ne sera plus l'empire du Milieu, mais le continent noir.

Ainsi, sont mises en évidence, de partout, les opportunités qu'offre ce pôle de croissance devenu désormais incontournable. Souvent, il s'agit d'abord de non-africains s'exprimant, selon leur intérêt ou celui de leurs pays, région, continent, sur un marché nouveau à conquérir et exploiter, car c'est la région du monde où la rentabilité des capitaux est la plus élevée. Comme le fait remarquer l'économiste franco-égyptien Samir Amin : « *on parle d'une Afrique émergente alors que les problèmes sociaux fondamentaux s'y approfondissent d'année en année* ».

Toutefois, des voix africaines, de plus en plus nombreuses, se font entendre pour mettre en avant la vision que les fils du continent eux-mêmes ont de cette embellie annoncée, ce qu'ils pensent de l'utilisation des importants flux d'investissements dont ils sont appelés à être les destinataires. Le guinéen Amadou Bachir Diallo, autre économiste de la Banque Africaine de Développement, campe le sujet en ces termes : « *si ces interlocuteurs-là viennent chercher leurs intérêts, la question qui se pose est : quels sont nos intérêts à nous ? D'abord est-ce qu'on tire profit de ces investissements en termes de taxation, en termes de création d'emplois, d'infrastructures, en termes de renforcement de la structure économique ? Les ressources qu'on en tire qu'est-ce qu'on en fait ? Quel type de partenariat on vise ? Pour résumer, il faut penser en termes de diversification maîtrisée de l'économie.* » Faire en sorte d'investir dans la recherche-





développement et d'avoir un secteur privé fort dans chaque pays du continent pour porter cette économie devient ainsi une nécessité. Le développement d'un marché intra-africain l'est tout autant, car, avec l'Afrique du Sud et le Nigéria notamment comme moteurs, le potentiel est impressionnant. D'autant plus que les 430 milliards environ de dollars de réserve de change qui dorment dans les banques centrales africaines pourraient booster cette nouvelle politique économique. Mais pour en arriver là, un changement radical de mentalités s'impose.

À cette approche économique, il faudra ajouter une lutte plus efficace contre la corruption, le renforcement des institutions juridiques et gouvernementales ainsi que la diminution des risques politiques.

Sociétés émergentes versus marchés émergents

Lorsqu'ils font référence à l'Afrique, beaucoup de spécialistes des pays développés ou grands émergents et même, parfois, certains fils du continent parlent donc d'un marché émergent offrant actuellement plus d'opportunités que partout ailleurs : « le lieu où il faut être pour faire du profit » dit-on. Or cette approche de

l'émergence (concept en lui-même discuté par certains) met au second plan le volet social. Elle ne garantit pas que les fruits de la croissance profitent aux africains et se répercutent sur leur pouvoir d'achat. La nouvelle conscience africaine

dont il est question ici cherche, quant à elle, à promouvoir des sociétés émergentes. La croissance y serait essentiellement portée par des Africains et non par des multinationales promptes à rapatrier les dividendes tirés de leur activité vers d'autres destinations. Elle serait inclusive avec des richesses mieux redistribuées pour, d'une part, réduire l'écart de niveau de vie avec les citoyens des pays les plus avancés et, d'autre part, en interne, venir à bout des inégalités qui, sans cela, iraient en se creusant avec ce boom économique.

Les intellectuels porteurs de cette conscience africaine émergente ont le souci de ne pas laisser d'autres penser leur devenir à leur place. Ils tentent de questionner leurs choix, de se regarder et de regarder leur environnement sans complaisance, d'interroger le passé pour transformer ce présent dont nul ne pourrait se complaire, malgré des projections souvent optimistes, en ne répétant pas les erreurs du passé.

Au suivisme dans la recherche effrénée d'une infinie croissance aux fragiles fondations en papier mentionnant une accumulation de dettes, ils préféreront la sérénité

d'une approche à la fois plus responsable, plus solidaire et plus préoccupée par les priorités actuelles et le sort des générations futures, procurant in fine la satisfaction du devoir accompli. C'est ce que certains appellent l'afro-responsabilité.

L'enjeu consiste dès lors en une prise en compte des succès et des échecs des orientations passées et présentes, une prise en charge des aspirations et espoirs des plus modestes, dans la réflexion pour la réalisation d'un développement à hauteur d'homme synonyme de mieux être pour tous. Il s'agit aussi de ne pas réduire la lutte contre la pauvreté à des actions d'assistantat visant les pauvres, mais de faire le lien entre pauvreté et inégalités afin de s'attaquer aux causes dont la principale renvoie à une croissance mal redistribuée, et de vaincre le mal à la racine.

Établir sa propre temporalité

La responsabilité des États africains et autres organisations d'intégration est engagée. Toujours selon Amadou Bachir Diallo de la BAD, plus d'unité



s'impose pour pouvoir peser sur certaines décisions dans les instances internationales. « Il faut aussi, avance-t-il, une volonté politique, une réorganisation du système financier pour accompagner ce secteur privé qui portera une croissance africaine réelle, éviter la compétition entre le secteur public et le secteur privé, penser à développer une classe de jeunes entrepreneurs. Cela passe par une formation de qualité, des financements adéquats, mais aussi la mise en place d'un réseau qui puisse guider leurs premiers pas dans la vie d'entrepreneur. »

L'écrivain et économiste sénégalais, Felwine Sarr va plus loin. Il faut, de son point de vue, pour l'Afrique, rompre avec la référence externe et établir sa propre temporalité pour ne plus avoir comme horizon indépassable le projet de rattraper les champions d'un modèle qui a fini par montrer ses limites. Une étude menée par Oxfam révèle qu'en 2016, 1% de la population mondiale possèdera plus de la moitié du patrimoine. Les plus virulents détracteurs de cette étude réfutent les chiffres avancés, mais conviennent unanimement du creusement des inégalités. Sarr rejette ainsi le modèle ayant conduit à cette dérive née d'un désir d'accumulation malsain érigé en norme et insiste sur « la nécessité de l'élaboration d'un projet

social africain, partant d'une socio-culture parce qu'on ne peut avoir économiquement raison si on a socio-culturellement tort ».

Ce souci de changer de paradigme a une résonance particulière au moment où la théorie du ruissellement voulant que l'accumulation de richesses entre les mains d'une minorité profite à la croissance, car leurs revenus auraient pour finalité d'être réinjectés dans l'économie, est en train d'être battue en brèche par le FMI lui-même. Le Fonds, longtemps favorable à cette thèse d'inspiration libérale, a reconnu dans un rapport publié récemment que plus les riches sont riches moins la croissance est forte. Les chiffres qui étayaient cette position sont les suivants : lorsqu'à travers le monde la fortune des 20% les plus aisés augmente de 1%, le PIB global diminue, quant à lui, de 0,8%.

Aussi est-il aujourd'hui aisé de constater que les modèles de développement destructeurs de systèmes sociaux et d'équilibres naturels qui sont reproduits à l'identique un peu partout finissent par ne plus répondre aux exigences d'un développement durable et par creuser les inégalités dans une même société ainsi qu'entre pays au sein du système international.

Sources : ONU, Banque mondiale, FMI, OMC, CNUCD, BAD, Economy Watch, « Afrique : prochaine destination des investissements mondiaux ? » ouvrage de Gabriel Mougani, « Développement : archéologie du concept » présentation de Felwine Sarr.



Publié le 24 avril 2015
Par **Hamidou Diop**
(RTS – Sénégal)
Courriel : hdiop19@gmail.com

CES VILLES MENACÉES... DE DISPARITION

De par leur situation géographique qui les place au bord de la mer, Rufisque et Bargny sont deux villes connues dans tout le pays : par leur histoire... mais surtout par le mal qui les ronge... l'avancée de la mer va-t-elle épargner ces deux quartiers ou va-t-elle les rayer de la carte ?



Ce matin-là, seul le bruit des vagues qui tapent sur les gros moellons aménagés tout le long du littoral défie la quiétude des habitants de Mérina, un paisible quartier de Rufisque, à 28 km de la capitale Dakar. Non loin de ce qui reste des habitations de ce quartier, on entend la mer, calme et dévastatrice. Face à elle Mérina meurt peu à peu, en silence. Les vagues lui ont volé ses grandes plages sablonneuses et ses

infrastructures. Les usines de décor-ticage de l'arachide, sa célèbre huilerie et ses wharfs n'ont pas pu résister aux flots. Assis sur un rocher, Sada Dia, un comptable à la retraite habite les parages. « Derrière moi, il y avait un bar qui a disparu, une mosquée qui a aussi disparu. C'était très bien à l'époque » nous dit-il, l'air un peu nostalgique. Petit à petit et au fil des ans, l'érosion côtière a tout pris à Mérina : ses mosquées, ses maisons

et ses habitants dont la majorité a aujourd'hui déménagé. Quitter pour ne plus subir les affres d'une mer déchaînée qui défie scientifiques et décideurs publics. À côté de Mérina, Thiawlene : un quartier lébou authentique garde les stigmates de l'avancée de la mer. Comme ces murs effondrés ou en partie rongés par l'eau de la mer. Ici, il suffit juste de creuser un mètre pour faire jaillir de l'eau salée. Le quartier est assis sur un océan sous-marin. Les habitants de Thiawlene vivent la paupérisation de plein fouet et l'érosion côtière y est pour beaucoup. « Ça a fait des dégâts énormes. Toutes les maisons qui étaient ici sont parties. Ici (il montre du doigt), il y'avait un grand terrain, c'est là que les Thierno Youm (ancien attaquant international) et autres s'entraînaient ». Souleymane Diop est un pêcheur qui a grandi dans ce quartier. Prévu pour lutter contre l'érosion, l'imposant barrage de pierres n'a plus de force, lui aussi n'en peut plus maintenant de supporter les assauts répétés des vagues. En août ou septembre, les houles le traversent facilement pour venir semer le désarroi chez les populations. Ainsi, matelas et meubles se retrouvent dans les eaux, et les habitants doivent attendre quelques jours le temps que les vagues se retirent. « Nous sommes habituées maintenant », nous dit la fille du chef de ce quartier. Parfois, c'est ce que les populations ont de plus cher qui se retrouve au fond de la mer : en 2007, les vagues ont emporté une partie du cimetière musulman et 120 corps sont ainsi partis. Sur place, le mur qui devrait servir de rempart contre



les vagues ne fait même pas 2 mètres de haut et comme pour taquiner les morts, les flots viennent à chaque fois s'échouer à leurs pieds.

Diokoul, et... le mur de la discorde

Il s'est effondré une première fois et les autorités l'ont rebâti. Cette fois-ci les populations de Diokoul ne vont pas attendre que le mur de protection de Diokoul s'écroule à nouveau. L'un des quartiers de la vieille Rufisque, Diokoul ne cache pas son désarroi. Son mur ne peut plus contenir la mer. Pourtant à chaque fois que ces populations constituées en majorité de pêcheurs vont à la mer, elles le croisent... raide et impuissant. Construit récemment, il fait face à une mer avec des courants qui tapent directement sur les côtes sablonneuses de ce quartier. Juste au bord de Diokoul, la centrale du Cap des biches vit son train-train habituel. Selon les habitants de Diokoul, sa mise en place est une des raisons de l'avancée de la mer. Ici, l'espoir s'est envolé depuis belle lurette. Les rares personnes qui nous ont parlé veulent quitter les lieux. Un argument théorisé par les scientifiques comme étant le seul pour faire face à l'avancée de la mer. Mais le problème de Rufisque, comme le disent certains, c'est qu'il n'y a plus d'espace pour recaser tous ces occupants du littoral. L'argument est battu en brèche par la municipalité, qui affirme par la voix de son directeur des services, Ahmadou Bamba Ndiaye, que la ville peut proposer des logements aux personnes les plus affectées par l'avancée de la

mer: «*Nous avons bel et bien de l'espace pour caser tous ces habitants. Ceux qui disent qu'à Rufisque il n'y a plus d'espace ne maîtrisent pas l'assiette foncière de la ville.*» Mais où? Où transférer toutes ces populations? Il est vrai que la ville de Rufisque est proche des réserves foncières de Sangalkam et Bambilor et, même si les

autorités des collectivités acceptent le principe, un argument culturel risque de se poser... Le lébou peut-il vivre loin de la mer? Supposons que certains acceptent... ce serait un pan important de la culture de cette communauté qui risque d'être perdu: le littoral permet souvent au lébou d'affirmer son identité.



Reportage

Bargny, une ville oubliée dans la lutte...

Elle n'est pas bavarde ni muette, mais c'est en silence que cette ville vit sa situation de quartier très affecté par l'avancée de la mer.

Sur la route nationale, en allant vers Thiès, Bargny est la ville qui vient après Rufisque. Avec sa plage, dévorée au jour le jour par les vagues paisibles et dangereuses, Bargny semble résister au temps et à l'érosion côtière. Mais au fond le mal est profond. Pour le visiteur qui débarque au bord de la mer, ce sont d'énormes flaques d'eau qui viennent à son accueil. À première vue, on croirait que ces eaux stagnantes viennent de la pluie. Mais en réalité, c'est la mer qui vient jusqu'à côté de la route nationale.

Le long du littoral, on ne trouve aucune infrastructure destinée à lutter contre l'avancée de la mer, au contraire, on constate l'immensité de l'océan et sa proximité avec les habitations... entre les deux, d'énormes pirogues sont immobilisées. Quand la mer se déchaîne, elles se retrouvent souvent cassées. Sur la voie de Sendou, la nouvelle commune, un lot d'édifices construits juste à côté de la mer agonise: des maisons entières se sont effondrées et c'est dans les décombres que les dernières habitations, sans doute laissés à eux même, vivent les pieds à quelques mètres de l'eau.



Pourquoi la mer avance-t-elle si vite à Rufisque ?

Pour savoir ce qui explique l'avancée de la mer, nous avons interrogé les experts. Dans ce compte rendu, retrouvez les racines du mal.

C'est au début des années 1930 que le phénomène de l'érosion côtière a commencé à affecter Rufisque. Pour le chef de département géologie à l'UCAD et membre du GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat), les causes exactes ne sont pas connues, mais les prélèvements et les études faits sur le terrain ont montré que la ville de Rufisque, en plus de vivre de plein fouet le réchauffement climatique, synonyme de montée du niveau des mers, se trouve aussi dans une cuvette, une situation qui la rend très vulnérable. Selon elle toujours, les côtes rocheuses et les estuaires à mangroves sont plus résistants au phénomène de l'érosion; or la plage de Rufisque est sablonneuse et n'est pas suffisamment alimentée en sédiments.

Le Pr Pape Goumba Lo, enseignant à l'Institut des Sciences de la Terre (IST), lui, explique que le phénomène d'épi que constitue la presqu'île du Cap-Vert protège les côtes de la région de Dakar jusqu'à Hann. Mais au-delà de cette zone, les courants marins ont libre cours et tapent directement sur des villes comme Mbao et Rufisque. Dans la ville de Mama Coumba Lamb, les populations ont aussi leur explication. En fait, elles disent que les travaux d'extension du port de Dakar ont exposé leur ville. Rumeur ou... parole d'expert.

Le Fonds d'adaptation aux changements, une bouffée d'oxygène.

Le Fonds d'adaptation aux changements climatiques est créé spécialement en vertu du protocole de Kyoto et a pour mission d'apporter son soutien aux pays exposés aux effets néfastes des changements climatiques. Ce, en finançant des projets et programmes concrets d'adaptation impulsés par les pays. Ce fonds vise à contribuer à la mise en œuvre du plan d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques. Au Sénégal, le premier projet financé par le fonds d'adaptation est le Projet "Adaptation des zones vulnérables à l'érosion côtière". Ces zones sont parmi les secteurs les plus vulnérables aux effets des changements climatiques avec l'élévation du niveau de la mer qui se traduit par les inondations, l'érosion, la salinisation des terres et la dégradation de la mangrove. Ce fonds est un mécanisme original de financement dans la mesure où il permet aux pays en développement d'accéder à ces ressources directement, sans passer par l'intermédiaire d'institutions multilatérales. Il devient également une manière de contribuer à sécuriser les facteurs de production dans les zones côtières et à améliorer les conditions de vie des communautés les plus vulnérables. Le Sénégal est le premier pays au monde à voir une de ses institutions accréditée par le fonds comme entité nationale de mise en œuvre et à avoir bénéficié du premier financement selon le mécanisme de l'accès direct. Le Centre de suivi écologique (CSE) est la première entité nationale de mise en œuvre ainsi que la direction de l'Environnement et des établissements classés (DEEC), promoteur principal du projet.





Publié le 29 juin 2015

Par **Nourou-Dhine Salouka**

(Toute l'info – Burkina Faso)

Courriel : nourdinesalouka@gmail.com

EAU ET ASSAINISSEMENT : SAMDOLLÉ OU LES OUBLIÉS DES OMD

Le Burkina Faso s'est engagé, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à réduire de moitié la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement à l'horizon 2015. Depuis, tous les efforts se sont focalisés sur ces objectifs, même s'ils ne seront pas atteints, en ignorant totalement l'autre moitié abandonnée à son triste sort...

Samandollé : un hameau de culture perdu dans le sahel burkinabé, à une dizaine de kilomètres d'Aribinda. La ceinture d'épineux et la multitude de collines qui l'entourent le soustraient au regard du voyageur empruntant la route départementale reliant Dori à Djibo. A l'abri derrière ce rideau inhospitalier, les 500 âmes qui y vivent sont en marge du monde moderne. À Samandollé, rien n'a changé depuis des âges. Dans ce village hors du temps, on ne rencontre aucun symbole de la République. « Nous n'avons ni dispensaire, ni école, ni même un poste de police... », déclare, médusé, Ousséni Wouraba, un paysan. Mais de tous les services sociaux, c'est l'absence d'eau potable

qui chagrine le plus le quinquagénaire. « Nous n'avons pas un seul forage dans le village, pourtant les besoins des hommes et des animaux sont importants » dit-il.

Confirmation avec Safoura Manzouba. Comme toutes les femmes du village, la jeune femme de 25 ans est responsable du ravitaillement de sa famille en eau. Deux fois par jour, elle se rend à la petite mare située à 300 mètres du village pour y puiser une eau rougeâtre, au-dessus de laquelle flottent des excréments d'animaux. Il faut dire qu'à Samandollé depuis toujours, les hommes et les animaux ont appris à partager les maigres flaques d'eau. « C'est ici, dit

Safoura, que nous puisons l'eau pour la boisson, la cuisine et la toilette ». « Avec le temps, nous ne faisons plus attention aux animaux qui y pataugent et y défèquent. Sans cette eau nous serions déjà morts sûrement », poursuit Safoura. Certes, l'eau de la mare sauve momentanément, mais elle tue à petit feu. Tous les habitants de Samandollé souffrent d'une maladie d'origine hydrique. « Nous sommes tous malades à cause de l'eau. Les enfants souffrent de la bilharziose, du verre de Guinée et de maux de ventre toute l'année. Vraiment nous nous sentons totalement abandonnés par les autorités », lance Ousséni.



Autorités impuissantes

Du côté des autorités locales, on récuse la thèse de l'abandon. Elles préfèrent mettre en avant leur impuissance. « Vous savez, depuis que nous sommes responsables de la fourniture des services d'eau et d'assainissement, assure Yacouba Gouem, secrétaire général de la commune d'Aribinda, *Samandollé est un vrai casse-tête pour la commune.* » Administrativement rattaché à la commune rurale d'Aribinda, Samandollé n'est pourtant pas officiellement reconnu comme étant un village encore moins comme un quartier. C'est un hameau de culture que l'administration considère comme faisant partie d'Aribinda. Du coup, impossible de lui attribuer des infrastructures (eau potable, santé, éducation...) provenant de la programmation de l'État. Samandollé est censé utiliser les infrastructures existantes à Aribinda, la ville située à plus d'une dizaine de kilomètres. Une pure aberration pour les populations. « Si je devais aller puiser l'eau à Aribinda, je passerais toute la journée et je ne pourrais pas rapporter suffisamment d'eau pour couvrir les besoins de ma famille » analyse Safoura.

En charge de fournir des services d'eau potable et d'assainissement à tous ses administrés, la commune a entrepris des démarches auprès de ses partenaires pour trouver une solution à la détresse des habitants de Samandollé. « Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous faisons du plaidoyer auprès de nos partenaires en espérant que certains soient sensibles au malheur des populations de Samandollé

en leur construisant un ouvrage moderne. Nous avons bon espoir que cela se concrétise bientôt », déclare monsieur Gouem.

Politiques inopérantes

Si Samandollé et les zones non couvertes par les programmes gouvernementaux sont en détresse, la situation dans les zones couvertes n'est guère reluisante. Les efforts fournis n'ont pas produit les résultats escomptés. Le pays a déjà intégré le fait qu'il n'atteindra pas les OMD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Selon le rapport-bilan de la mise en œuvre du programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN-AEPA), le taux d'accès à l'eau en milieu rural était de 64% en 2014, tandis que la cible visée est de 76%. Plusieurs raisons expliquent cet échec. Les politiques et le dispositif d'approvisionnement en eau potable en milieu rural sont inopérants. Au début des années 2000, le Burkina Faso a adopté un nouveau cadre réglementaire de gestion des services publics d'eau potable en milieu rural et semi-urbain. Fortement inspiré des politiques de décentralisation et de communalisation intégrale, le cadre entérine le transfert de la maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable à la commune. La commune, sans ressources humaines et financières conséquentes, se retrouve du jour au lendemain responsable de la gestion, du

développement, de l'organisation des acteurs, du financement et du suivi-évaluation des services d'eau potable sur son territoire. Une charge trop lourde pour les jeunes communes.



« La décentralisation ne devrait pas être une astuce de l'État pour se débarrasser de ses responsabilités sur les communes », s'insurge Jean Bosco Bazié, Directeur général de l'ONG Eau Vive International.

Si les communes peuvent se sentir abandonnées par l'État, les associations des usagers de l'eau (AUE), mises en place dans chaque village pour assurer la fourniture de service dans les villages, doivent l'être davantage. En clair, l'AUE doit collecter des fonds auprès des usagers. Cet argent servira à réparer les forages en cas de pannes et à payer



la contribution des usagers lors de l'implantation d'une nouvelle pompe. Minées par l'analphabétisme et une légitimité souvent mise en question par leurs membres, la quasi-totalité des AUE sont dans un état léthargique. Pas étonnant pour les spécialistes. « Il ne faut pas attendre des usagers ruraux ce qu'on ne demande pas aux citadins, avance Juste Nansi, directeur d'IRC Burkina. Pourquoi c'est aux usagers ruraux d'organiser le service alors que nous savons qu'ils ne possèdent pas les compétences pour le faire? Cela ne peut marcher sans aide extérieure ».

Changer le fusil d'épaule

Face à tous ces dysfonctionnements, les professionnels du secteur demandent un profond changement dans les politiques. Réunis en février dernier, au cours du Forum national de l'eau et de l'assainissement, les participants se sont engagés à ce que « chaque burkinabè ait un accès permanent à l'eau potable et à l'assainissement d'ici à l'horizon 2030 ». Vœux pieux ou engagement réaliste? Sans doute les deux. A l'étape actuelle, il est présomptueux de croire que le pays atteindra l'accès universel en 15 ans. Les statistiques sont implacables. Seulement 9% des Burkinabés ont accès à des services d'assainissement adéquats malgré une relative augmentation. Ils étaient 3% en 2008 selon une enquête nationale. Concernant l'eau potable, l'objectif paraît plus abordable : 84% des urbains contre 64% des ruraux ont accès à l'eau potable. Mais ces chiffres sont à relativiser pour le milieu rural. Les questions de fon-

ctionnement durable des équipements et les modalités de gestion pérenne sont encore en friche. « Quand on dit que 64% des populations rurales ont accès à l'eau, c'est à mon sens exagéré, car l'État suppose qu'un forage qui n'a pas connu une panne excédant 12 mois a fonctionné correctement toute l'année », affirme Juste Nansi, directeur d'IRC. Juste Nansi fonde son argumentaire sur les résultats d'une étude, menée par son ONG, dans 23 villages du Sahel sur les services effectivement reçus par les usagers. En combinant les critères nationaux sur la qualité de l'eau (normes OMS), la distance parcourue (moins d'un kilomètre pour un forage), le nombre d'usagers utilisant la même pompe (300 personnes), la quantité (20 litres par jour et par personne) et la durée de rupture de service (moins de 72h), IRC aboutit à la conclusion que seulement 1% des populations concernées avait accès à un niveau de service basique.

Pour inverser la tendance, les professionnels exigent que l'État fasse du secteur de l'eau et de l'assainissement un secteur prioritaire. Cela permettra de mobiliser plus de fonds. « À ce jour, seulement 2% du budget sont consacrés à l'eau, tandis que 13% sont réservés à l'éducation », concède Mathieu Bingbouré, chargé de mission au ministère en charge de l'eau. « Nous faisons un plaidoyer dans les programmes post-OMD afin que l'État nous alloue des financements plus importants ; ce qui nous permettra aussi de recruter une ressource humaine suffisante », conclu-t-il. Pour les ONG,

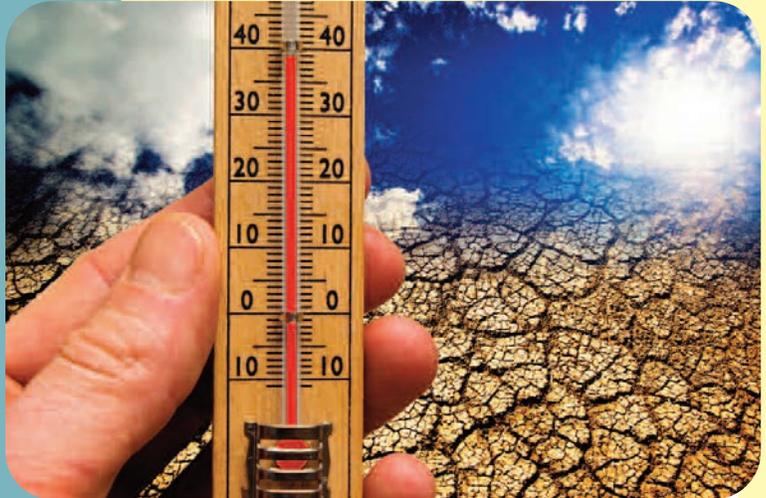
le financement endogène est primordial. Faute d'argent, le ministère a passé une dizaine d'années sans recruter de nouveaux agents. « Le secteur est financé en grande partie par des partenaires extérieurs qui dictent leurs priorités, qui ne sont pas toujours celles du pays », analyse Lamine Kouaté, un expert à la retraite. « Il faut que l'État se saisisse de la question, car c'est avant tout une question de souveraineté nationale. Sans investissements massifs de l'État, les choses ne changeront pas », regrette Jean Bosco Bazié. Dans une déclaration faite en fin juin 2015, les organisations de la société civile exigent que 10% du budget national soient alloués au secteur. En attendant un sursaut étatique, les habitants de Samandollé prient pour qu'une âme charitable leur vienne en aide avec un forage.



Publié le 01 mai 2015
Par **Philippe Lamotte**
(Valeriane – Belgique)
Courriel : philippelamotte440@gmail.com

EN ROUTE VERS LES GUERRES CLIMATIQUES ?

Un monde globalement plus chaud mènera probablement à davantage de tensions et de conflits. Mais ceux-ci n'auront pas nécessairement la forme que l'on pourrait croire. François Gemenne, expert dans diverses universités belges et françaises, attire l'attention sur les risques de dérives liées au thème des réfugiés climatiques.



En 2010, la Russie a connu son été le plus chaud depuis au moins cinq cents ans. Une superficie équivalente au tiers de la Belgique y a été ravagée par les incendies. L'année suivante, le Queensland, en Australie, a connu son année la plus pluvieuse jamais enregistrée : 30 000 personnes ont été évacuées à cause des inondations. La même année, la France a été confrontée à son printemps le plus chaud et sec depuis 1880. L'année suivante, en 2012, les États-Unis ont vécu le mois de juillet le plus chaud depuis 1895, entraînant une perte économique de 20 milliards de dollars. Quant à l'année 2014, elle a été la plus chaude jamais enregistrée à la surface de la Terre depuis que les mesures existent, les températures dépassant

les valeurs de 2005 et 2010 qui constituaient déjà des records en la matière.

Pas de doute, le dérèglement du climat est en marche. Et pas pour quelques années. Les spécialistes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estiment que le climat continuera à se réchauffer en continu au moins jusqu'en 2040, quelles que soient les réductions des émissions de gaz à effet de serre adoptées¹. Même si les mêmes spécialistes ne vous le crieront pas sur les toits (par crainte de créer un climat général de démotivation), chaque année qui passe nous rapproche de l'éventualité d'une hausse moyenne des températures supérieure à 2° C en 2100

par rapport au début de l'ère industrielle. Or, ce seuil annonce des bouleversements majeurs et irréversibles des écosystèmes. Certains experts – la matière est controversée – n'y croient déjà plus : ce seuil sera bel et bien dépassé étant donné l'effet d'inertie des gaz à effet de serre.

A quoi ressemblera ce monde où l'eau de mer fera largement son intrusion dans les nappes phréatiques et compromettra l'approvisionnement en eau potable? Que se passera-t-il lorsque disparaîtront les mangroves, sources d'alimentation pour des centaines de millions d'individus? Lorsque les frontières naturelles, dans les golfes et les estuaires, s'effaceront sous l'effet de la montée des eaux? Lorsque le tourisme et la pêche, principales ressources économiques des États insulaires et côtiers, seront mis à mal?² Ce monde sera-t-il plus violent? Ne risque-t-il pas de

1. Lire, à ce sujet, le petit ouvrage de synthèse "L'adaptation au changement climatique", V.van Gameren, R.Weikmans et E. Zaccà. Ed. La découverte, 106 p. (2014).
2. Près de 500 millions de personnes vivent actuellement à moins de cinq kilomètres des côtes. Et 320 millions à moins de cinq mètres d'altitude par rapport au niveau de la mer. Sans mesure adéquate, une ville comme Bangkok (Thaïlande) pourrait voir inondés 40% de sa superficie en 2025, et jusqu'à 70% en 2100, selon Banque mondiale (2013).





connaître davantage de conflits autour de ses ressources naturelles? Le jury d'Oslo n'a-t-il pas été visionnaire en attribuant, en 2007, le prix Nobel de la Paix au GIEC et à l'ancien Vice-président américain Al Gore pour leur mobilisation dans ce domaine ?

La leçon du printemps arabe

Spécialiste de la géopolitique de l'environnement, François Gemenne (ULg, chargé de cours à l'ULB et Sciences Po Paris)³, a fait les comptes. Sur les 47 opérations de maintien de la paix lancées par les Nations-Unies depuis leur création, 46 ont été motivées par des conflits où les facteurs environnementaux ont joué un rôle. Il l'affirme sans ambages : « *un monde plus chaud sera plus violent.* » Certes, il reconnaît que la relation de cause à effet entre l'évolution du climat (anomalies de températures, précipitations...) et l'insécurité géopolitique (révolutions, conflits, guerres...) n'est pas encore scientifiquement établie. Deux courbes qui évoluent en parallèle, en effet, ne suffisent pas à établir une véritable corrélation entre les deux phénomènes qu'elles traduisent⁴. Autre bémol aux prévisions les plus sinistres : les guerres et les conflits s'expliquent généralement par un enchevêtrement de causes dans lequel il n'est pas facile d'isoler le facteur environnemental, et encore

moins de lui assigner une place prépondérante. Mais voilà, François Gemenne prévient : au rythme où vont les choses, il va nous falloir improviser. « *Ce que nous savons du passé, cette fois, ne pourra peut-être pas nous aider dans le futur. Car les changements climatiques actuels et les impacts déjà perceptibles sont d'une rapidité inégalée dans l'histoire humaine: environ un siècle pour des changements aussi profonds, c'est très court !* »

Lorsqu'on pense aux guerres induites par l'évolution climatique, on songe spontanément aux conflits entre États, qui se disputeraient l'accès aux ressources naturelles (eau, terres agricoles, énergie...) à la suite, par exemple, d'une sécheresse majeure. Le spécialiste belge reconnaît qu'une multiplication de tels conflits est plausible. « *Le mur qui sépare actuellement l'Inde du Bangladesh n'est-il pas d'ores et déjà porteur d'un message bien clair à l'égard des Bangladais ? : 'en cas de montée des eaux (NDLR : 10% du territoire du Bangladesh, très pauvre, est situé sous le niveau de la mer), ne vous réfugiez pas chez nous, mais au Pakistan ou en Birmanie'* ». Plus largement, il rappelle que deux tiers des bassins fluviaux dans le monde sont la copropriété de deux États ou davantage. Mais, pour lui, plus qu'à des conflits frontaliers classiques (on peut aussi s'attendre à des renforcements de coopération

entre certains États), il faut plutôt envisager une multiplication de guerres civiles et de conflits internes. « *La faim est un puissant moteur de révolution et de délégitimation des gouvernements en place. Le Printemps arabe est d'ailleurs né en Tunisie après qu'un homme se fût immolé par le feu pour protester contre la flambée des prix des denrées alimentaires.* » Et de rappeler, pour l'anecdote, que la Révolution française, près de deux siècles plus tôt, fut surtout motivée par la volonté farouche des paysans français de s'accaparer les réserves de pommes de terre entassées à la Bastille. Plus, en tout cas, que par des velléités antimonarchiques ou des idéaux romantiques, venus plus tard.

Les tribunaux internationaux sollicités

Selon François Gemenne, il faut également s'attendre à une multiplication des conflits portés devant les cours et les tribunaux. Le premier exemple historique à ce stade est celui de l'archipel de Tuvalu, micro-État situé dans l'Océan pacifique, dont l'altitude moyenne est de quatre mètres. Menacé de submersion par la hausse du niveau de la mer et s'estimant victime des émissions de gaz à effet de serre des pays développés, Tuvalu a déposé



3. Intervention "Climat et sécurité", présentée lors de la conférence intitulée "Quelles transformations des sociétés face au changement climatique?" du 20 octobre 2014, à l'ULB, organisée par l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGAT) en collaboration avec la Fondation Bernheim.
4. Jusqu'à la fin 2015, cinq universités internationales (dont l'ULB, chez nous) s'attellent à étudier cette matière plus en détail, en prévision de la Conférence internationale sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre.



plainte dès 2002 contre les États-Unis et l'Australie. Motifs : la non-ratification par ces deux États du Protocole de Kyoto et, plus précisément, la violation de son intégrité territoriale (par les eaux montantes)! Soit un motif aussi grave que l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, commente l'expert... « *Du fait que les États-Unis avaient menacé de mettre fin aux aides internationales, Tuvalu, mis sous pression, a finalement retiré sa plainte à la Cour internationale de justice. Mais il faut s'attendre à ce qu'à l'avenir, des États directement menacés dans leur survie territoriale, de plus en plus nombreux, s'organisent pour demander aux pays industrialisés une réparation des dommages subis à la suite du réchauffement du climat. Il n'est pas exclu que des conflits "distributionnels" de ce genre dégénèrent en conflits véritables*⁵. »

Face à ces menaces, le géopoliticien en appelle à soutenir davantage la recherche scientifique (balbutiante) menée sur ces matières et, surtout, à renforcer la vigilance démocratique exercée sur les gouvernements. Certains dirigeants, par exemple, pourraient être tentés de mettre sur le compte du dérèglement climatique leurs propres déficiences politiques en matière d'aménagement du territoire, d'agriculture, etc. « *À la suite des inondations de 2007 en Grande-Bretagne, plusieurs ministres se sont défendus des critiques à leur rencontre en proclamant : 'nous ne sommes pas*

responsables, c'est le climat ! » François Gemenne invite également les sciences sociales (ethnologie, anthropologie, etc.) à se pencher davantage sur les mécanismes permettant de renforcer les logiques de coopération et d'entraide face aux catastrophes environnementales. Il rappelle, enfin, que l'enfer est pavé de bonnes intentions... et que le thème des réfugiés climatiques, souvent présenté dans les médias comme la conséquence numéro 1 des conflits liés au climat, risque d'amener aux pires dérives s'il n'est pas appréhendé dans la sérénité.

Réfugiés climatiques Gare aux fantasmes et aux manipulations !

Contrairement à ce que l'on pense souvent, le nombre de décès imputables aux catastrophes liées au climat est en diminution à travers le monde depuis au moins trois décennies. En revanche, les dommages économiques sont, eux, en augmentation sur la même période⁶. Qu'en sera-t-il après demain, dans un monde qui aura probablement vu sa température moyenne augmenter d'environ 2°C d'ici à la fin de ce siècle? Le chiffre de 200 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050 est souvent cité. S'il se vérifie, cela

signifierait qu'un habitant de la planète sur 45 serait dans cette situation! En 2005, le président du GIEC, Rajendra Pachauri, (démissionnaire depuis lors), évoquait plutôt 150 à 200 millions de migrants climatiques à l'échéance 2050. Ce qui reste considérable.

De telles imprécisions s'expliquent aisément. Rares sont les situations où la relation de cause à effet entre un phénomène climatique et un déplacement de population est unique. Souvent, ce dernier ne peut être isolé d'un contexte agricole, politique, économique... Parler de "migrants climatiques" est donc partiellement une vue de l'esprit. Ceux-ci ont toujours existé. Les spécialistes



Aekkapob / Shutterstock.com

s'accordent en revanche sur un point : les migrations climatiques d'après-demain se réaliseront le plus souvent à l'intérieur des frontières étatiques ou régionales. Et, comme

5. Signe que l'évolution est en marche dans cette région du monde: en juin 2014, Kiribati (110 000 habitants, un autre archipel du Pacifique sud divisé en 33 îlots, menacé de submersion, a fait l'acquisition de 20 kilomètres carrés de terres aux îles Fidji, distantes de 2 000 kilomètres.

6. Lire, à ce sujet, le petit ouvrage de synthèse "L'adaptation au changement climatique", V.van Gameren, R.Weikmans et E. Zaccai. Ed. La découverte, 106 p. (2014).



pour les migrations actuelles, on peut s'attendre à ce qu'une majorité de migrants dans un monde plus chaud de 2 à 4 degrés à l'horizon 2100 regagnent leurs terres d'origine une fois les crises passées (inondations, tempêtes, sécheresses...). Du moins si celles-ci ne se reproduisent pas à un rythme trop soutenu !

En tant que spécialiste des migrations, François Gemenne attire l'attention sur le risque d'instrumentalisation du climat à des fins – avouées ou pas, larvées ou pas – de

xénophobie. En effet, pour attirer l'attention du public sur la gravité de la crise climatique, des individus et des associations peuvent être tentés – parfois en toute bonne foi – d'utiliser des termes forts ou des images chocs qui, en réalité, risquent de transformer la crise climatique en enjeu sécuritaire. Ils risquent donc de dresser davantage les communautés les unes contre les autres, par exemple les pays du Nord contre les pays du Sud. En témoigne l'exemple de cette ONG britannique qui, il y a quelques années, avait cru bon lors

d'une exposition sur le dérèglement climatique de représenter Buckingham Palace entouré de camps de réfugiés sous la mention : *"Demain, vous ne reconnaîtrez plus Londres..."*. Réaction de l'expert : *« Danger ! Car il n'y a plus qu'un pas, alors, pour convaincre certains publics que les mosquées vont remplacer les églises... »*

Les pays du Sud, d'ailleurs, ne s'y trompent pas. Beaucoup s'irritent de ce que les pays "riches" fassent du climat un enjeu croissant de sécurité, de menaces, de frontières, etc. Car, en mettant l'accent sur les questions relatives aux migrants et aux réfugiés climatiques, ces derniers font peser le risque de gommer la question, centrale, de la responsabilité historique des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Selon François Gemenne, le danger serait alors grand de voir, pour toute réponse à la crise climatique, la partie la plus nantie de la communauté mondiale renforcer ses frontières et ses capacités militaires partout où c'est possible. Au détriment de ceux qui n'ont que peu – ou pas – de responsabilité dans le dérèglement climatique.



Publié le 16 juin 2015

Par **Florence Sara G. Ferraris**

(Le Devoir – Canada Québec)

Courriel : florence.gferraris@gmail.com

QUAND LE CLIMAT BOUSCULE LES TRADITIONS

Au printemps, lorsque les premiers redoux se font sentir, Chisasibi ressemble presque à une ville fantôme. « *Nous prenons les plus jeunes avec nous et nous montons vers le nord*, raconte Robbie Matthew avec un léger sourire. *C'est le retour des oies.* » Lui-même chasseur, il initie chaque année quelques-uns de ses arrière-petits-enfants, et ce, même si les envolées sauvages tardent.



Si la chasse, la pêche et la cueillette sont au cœur même du mode de vie traditionnel des peuples autochtones nordiques, ces activités de subsistance historiques sont de plus en plus difficiles à pratiquer en raison des changements climatiques. « *Ces bouleversements affectent les habitudes ancestrales de ces populations* », explique Malek Batal, qui travaille sur les relations qui existent entre l'environnement et l'alimentation chez les Premières Nations. Que ce soit parce que les routes de glace disparaissent plus tôt d'année en année, que les trajectoires migratoires des troupeaux varient ou que de nouvelles espèces s'aventurent au nord, ces communautés sont forcées de reconsidérer des manières de faire transmises de génération en génération depuis de nombreuses décennies. Bien qu'il soit difficile de prévoir les impacts de ces changements à long terme, les experts s'entendent pour dire que c'est tout l'écosystème qui est en voie d'être bouleversé.



Couvert végétal

C'est l'allure même de cette vaste région qui est en train de changer, le réchauffement planétaire ayant un effet direct sur le pergélisol, cette portion du sol qui est toujours gelée dans les zones arctiques. « *Les gens ont souvent une idée très simpliste de ce qu'est le Nord, qu'il n'y a que de la neige et que rien ne pousse*, laisse entendre la professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières Esther Lévesque qui travaille également au sein du Centre d'études nordiques, un regroupement de chaires de recherche interuniversitaire. *Pourtant, la flore y est très variée.* » D'autant plus que le territoire polaire s'étend sur des milliers de kilomè-

tres. « *Dans le nord du Québec, la situation se dégrade très vite et on observe des modifications rapides de la végétation*, précise-t-elle. *Plus on va vers le nord, plus les changements sont difficiles à percevoir à l'œil nu.* »

Les travaux de la chercheuse sur l'impact des changements climatiques sur le développement de la végétation arctique, qu'elle mène de concert avec la professionnelle de recherche José Gérin-Lajoie, lui ont permis de mesurer concrètement les premiers contrecoups de ces nouvelles variations de température. Ainsi, dans certaines régions où la flore est clairsemée et composée surtout de lichens et de petits arbustes à



ras le sol, on assiste à une densification du couvert végétal. Densification qui, sur le terrain, limite déjà l'accès des communautés aux talles de petits fruits, comme la chicoutai, la camarine noire ou la canneberge du nord. « *Les plantes arbustives sont en train d'envahir l'espace, ce qui entrave les passages normalement utilisés, explique Mme Lévesque. Ça change l'utilisation du paysage.* »

À long terme, certaines variétés pourraient produire moins ou carrément disparaître, car elles sont maintenant en compétition avec des espèces jusqu'alors inexistantes dans ces contrées éloignées. « *L'arrivée de ces arbustes érigés fera sans doute plus d'ombrage, souligne la professeure. On pourrait aussi voir apparaître de nouveaux parasites ou pollinisateurs.* » Les deux femmes précisent toutefois qu'elles sont encore à l'étape d'évaluation des impacts sur une plus longue période.

Mosaïque climatique

Alors qu'on parle souvent de la disparition progressive du pergélisol comme un facteur d'humidification des territoires, les deux chercheuses soulignent qu'on observe plutôt un assèchement des sols. « *Il faut voir les régions polaires comme une mosaïque* », précise Esther Lévesque. De cette manière, dans certains secteurs, la fonte des glaces favorise, entre autres, l'érosion des berges et la multiplication des affaissements de terrain. « *Il y a [d'autres] endroits où l'eau issue du dégel est complètement drainée [par les nouveaux arbustes],*

puis rejetée dans l'air. » Cette concentration d'eau dans l'atmosphère rend ce dernier électrique. « *Il y a des orages qui éclatent et qui déclenchent des feux de toundras. Ce sont des phénomènes qu'on n'a jamais vus aussi au nord.* »

« *Il ne faut pas sous-estimer la capacité de survie [des autochtones], souligne toutefois José Gérin-Lajoie. Ce sont des communautés traditionnellement nomades qui étaient habituées de se déplacer au besoin.* » Avec un léger soupir, la chercheuse ajoute qu'une fois de plus, leur grande résilience leur permettra peut-être de s'adapter à « *ces problèmes importés du sud* ».

Le nord du Québec a faim

La neige fond lentement à Chisasibi. Ici et là, de larges monticules refusent de disparaître malgré les chauds rayons qui percent le pâle couvert de nuages. Au centre de la petite ville située tout au bout de la route de la Baie-James, à 1500 kilomètres de Montréal, une jeune femme déambule dans les allées de l'épicerie éclairées au néon. En traînant les pieds, elle passe devant un étal vide où les étiquettes annoncent qu'on pouvait trouver là des poivrons il y a quelques jours. Arrivée à la caisse, elle décharge lentement son panier. Sur l'écran lumineux, 47,34 \$ s'affiche. Après avoir récupéré sa monnaie, la jeune femme quitte en soupirant le supermarché. Dans son sac, deux tomates, un paquet de viande hachée et quelques pommes s'entrechoquent au rythme de ses pas.

Au nord du 52^{ème} parallèle, à plus de 10 heures de route d'un grand centre urbain, il ne faut pas se surprendre si le kilo de farine se vend le double – quand ce n'est pas davantage – de ce qu'on retrouve plus au sud. En 2011, la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée nous apprendait qu'en moyenne, un panier de provisions coûtant 100 \$ à Québec revient à 181 \$ au Nunavik. Le prix des denrées, que celles-ci soient périssables ou non, subit les contrecoups de la distance qui sépare ces villes isolées des distributeurs et de la faible concurrence sur place.

À Chisasibi, ce sont trois établissements qui se partagent un marché de plus de 5000 personnes, alors qu'à Montréal, on en compte un pour environ 490 individus. Plus au nord, dans les communautés accessibles uniquement par avion, il n'est pas rare qu'une seule épicerie s'occupe de tout l'approvisionnement. « *À Kuujuaq [capitale du Nunavik], on ne s'en sort pas si mal parce que tous les produits qui transitent vers la côte de l'Ungava passent par chez nous, indique Marc-André Lamontagne, qui vit et travaille dans la région depuis sept ans. Mais dès qu'on va vers ces villages plus au nord, c'est épouvantable.* »

Au Canada, on estime qu'environ 8,3 % des ménages vivent en situation d'insécurité alimentaire, selon les plus récentes données de Statistique Canada. Or, les enquêtes menées par l'organisme statistique



omettent généralement de leurs résultats globaux les habitants des réserves des Premières Nations même s'ils sont « *les plus vulnérables* » vis-à-vis de ce problème, soulignait le Conseil des académies canadiennes (CAC) dans son rapport publié en mars 2014 sur la sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord.

Ainsi, selon les dernières données collectées directement dans ces communautés, de 30 à 80 % des ménages autochtones résidants dans le nord du pays affirment avoir été dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, par exemple en vivant de l'anxiété par rapport à leur prochain repas ou encore en ne pouvant carrément pas s'alimenter pendant toute une journée. Plus la distance entre les centres urbains et les groupes ciblés augmente, plus les témoignages sont fréquents.

Transition nutritionnelle et culturelle

Des prix plus élevés et une situation socio-économique précaire forcent bon nombre des résidents de ces régions éloignées à se rabattre sur des aliments de moins bonne qualité d'un point de vue nutritionnel. « *On peut faire le parallèle avec les quartiers défavorisés du Sud*, affirme Chakda Yorn du Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) basé à Victoriaville. *Les gens se tournent vers ce qui est moins cher, mais malheureusement, c'est presque toujours ce qui est plus gras, plus salé et plus sucré.* » Selon le professeur Malek Batal, qui

participe au projet pancanadien intitulé Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations, il s'agit d'un réflexe courant. « *Ils font d'abord des compromis sur la qualité. Puis, lorsque ce n'est plus suffisant, ils en font sur la quantité.* »

Depuis une vingtaine d'années, ces changements de diète couplés à une consommation accrue d'aliments transformés sont accompagnés de nouvelles problématiques de santé publique, comme le diabète, l'obésité ou les maladies cardiovasculaires. « *Ce qu'on voit, c'est une transition nutritionnelle, c'est-à-dire un passage de l'alimentation traditionnelle [chasse, pêche et cueillette] à celle issue du circuit marchand*, explique le responsable de la recherche au CISA. *Et avec cela, il y a une érosion culturelle.* » Dans son rapport, le CAC refuse toutefois de faire la relation de causalité entre cette transition et la multiplication des maladies non transmissibles. Mais sur le terrain, on fait rapidement le lien.

Nellie Bearskin a toujours résidé dans les environs de Chisasibi. Aujourd'hui âgée de 58 ans, elle a vécu brutalement les changements dans sa communauté. « *J'ai perdu une jambe à cause du diabète*, lance-t-elle tout de go. *Mes doigts se meurent, j'ai fait sept crises cardiaques et je suis complètement aveugle. Mais je suis toujours en vie.* »

Pour l'aînée, la sédentarisation forcée de son peuple est en grande partie responsable des ravages dont on

récolte encore les fruits des années plus tard. « *On nous a toujours enseigné que tout ce dont nous avons besoin nous viendrait de la terre*, explique-t-elle. *Pourtant, dans les pensionnats [ces écoles où, pendant plus d'un siècle, des dizaines de milliers de jeunes autochtones ont été envoyés afin de les soustraire à leur culture], on nous punissait lorsque nous voulions manger ce qu'elle nous donnait.* » Les années ont passé et les coups ont laissé des traces indélébiles. Difficile dans un tel contexte de transmettre aux plus jeunes les savoirs ancestraux.

« *On observe une rupture entre les générations* » qui s'inscrit dans le vaste portrait de l'insécurité alimentaire, explique Malek Batal. Il ajoute que le passage des connaissances se faisait autrefois par un système d'apprentissage, un peu comme celui de maîtres et d'apprentis. « *Le problème est qu'on a là toute une génération – si ce n'est pas plus – qui n'a pas eu de formation traditionnelle, qui a été arrachée à ses parents, qui a perdu sa langue.* »

« *Plusieurs ont perdu, oublié leur identité dans ces écoles*, murmure Nellie, les yeux mi-clos. *Les plus jeunes n'auront jamais ça. Nous sommes la dernière génération.* »

Problème complexe

« *Il ne faut pas non plus idéaliser l'alimentation traditionnelle*, tempère cependant Chakda Yorn. *Avant l'arrivée des épiceries, les autochtones ont connu des famines qui les ont décimés.* » Il ajoute qu'une foule de nouveaux facteurs doivent être pris en compte





lorsqu'on parle des moyens de subsistance ancestraux. *« Ce n'est pas vrai que c'est aussi facile aujourd'hui que ce l'était avant. Les communautés sont plus grosses [juste à Chisasibi, la population est passée de 2000 à 5000 personnes dans les 30 dernières années], les gens manquent de temps et l'accessibilité aux territoires de chasse et de pêche est de plus en plus coûteuse. Les changements climatiques ont également un impact majeur. »*

« C'est un problème excessivement complexe, soupire-t-il en se passant la main sur le front. L'insécurité alimentaire dans le Nord est liée à des changements de valeurs et de comportements influencés par l'histoire, le confinement, les combats, les stratégies d'assimilation, les trajectoires économiques et, évidemment, tout ça dans un climat extrême. Alors pour ce qui est de la solution, je ne sais pas si on pourra faire simple ! »

Entre inefficacité et méconnaissance

En novembre 2014, le vérificateur général du Canada (VG) remettait en question l'efficacité du programme Nutrition Nord Canada (NNC). Ce dernier, avec son budget annuel de

60 millions, a pour but d'améliorer l'accès « aux aliments sains dans les collectivités nordiques isolées et de rendre ces aliments plus abordables ».

Mis en place en 2011, NNC remplace Aliments-poste qui, depuis les années 60, permettait aux particuliers de se faire livrer des denrées du Sud, aux prix du Sud, par un service postal. Alors que l'ancien programme reposait sur les individus, la nouvelle mouture est davantage axée sur le marché. L'argent est ainsi « versé aux détaillants et aux fournisseurs », qui doivent ensuite ajuster leurs prix en conséquence. Or, selon l'audit du VG, la valeur des produits sur les tablettes n'est pas toujours modulée en fonction des montants perçus par les entreprises de distribution.

Une autre critique ciblait l'admissibilité des collectivités, cette dernière n'ayant pas été déterminée en fonction des besoins. Par exemple, de nombreuses communautés aux prises avec de graves problèmes d'insécurité alimentaire ne peuvent pas se prévaloir du programme en raison de leur accès routier.

À la suite de la publication de ce rapport, le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, qui chapeaute le programme, a procédé à certains changements basés sur les recom-

mandations du VG. Notons, entre autres, « l'évaluation de la marge de profits des détaillants » qui devrait permettre un meilleur encadrement des prix.

« On ne voit pas l'impact de ces programmes sur le terrain, déplore Malek Batal, de l'Université de Montréal. Les chiffres nous montrent qu'il y a un problème d'envergure. Et oui, à la base, c'est un problème économique, mais c'est beaucoup plus compliqué que ça. » « Il y a surtout un problème de transmission de l'information, lance le responsable de la recherche du CISA, Chakda Yorn. Dans les communautés, les gens ne connaissent pas vraiment, voire pas du tout, les programmes disponibles. » Pire encore, selon lui, ce sont surtout des « gens du Sud qui viennent travailler dans le Nord » qui s'en prévalent.

Pour les deux chercheurs, les choses sont toutefois claires : pour qu'un véritable changement s'opère, les différents paliers gouvernementaux devront absolument travailler avec les populations locales. *« Car, à la base même de la sécurité alimentaire, il y a un problème de gouvernance », souligne M. Batal. « Il faut arrêter d'essayer d'importer les solutions du Sud dans le Nord, insiste Diane Croteau, du projet de serre de Chisasibi. Tant que ça va être "un projet de Blanc", ça ne fonctionnera pas. Il faut que les solutions viennent d'eux, soient pensées par eux, pour eux. »*





Des jardins au bout du monde

Lorsqu'il ferme les yeux, Robbie Matthew voit encore la couleur de la terre sur l'île de Fort George, à l'embouchure de la Grande Rivière. « *La terre était parfaite là-bas* », laisse-t-il tomber dans un soufre. Enfant, il faisait lui-même pousser quelques espèces de légumes avec sa famille. Des pommes de terre, des carottes, quelques laitues... « *Il y avait même de petites serres pour faire pousser des tomates* », raconte le vieil homme avec un sourire.

Les archives sont avares de renseignements sur les premières tentatives d'agriculture dans ces régions éloignées, mais les souvenirs des aînés ne mentent pas. À Chisasibi, bien avant le transfert de la population crie sur la terre ferme dans les années 80, les missions religieuses anglicane et catholique avaient déjà planté de quoi subvenir à leurs besoins. Et quelques personnes de la place leur ont rapidement emboîté le pas. « *Nous avons notre propre jardin, insiste Robbie. Les Blancs le faisaient, alors pourquoi pas nous ?* »

Bien qu'ils soient d'abord chasseurs et cueilleurs dans l'âme en raison de leur mode de vie traditionnel nomade, de plus en plus de Cris et d'Inuits voient en l'agriculture une

option intéressante pour combattre les problèmes d'insécurité alimentaire. « *Des fois, certains rient un peu de nous en disant*

qu'on ne fera pas d'eux des cultivateurs, concède Chakda Yorn, du Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), avec un sourire en coin. Mais l'idée fait tranquillement son chemin. »

À long terme, ces projets pourraient faciliter l'accessibilité aux produits frais, et ce malgré l'isolement des communautés. Car la distance à parcourir et les heures de transport nécessaires pour acheminer les aliments à bon port ont un impact important sur leur qualité. « *Avec chaque kilomètre supplémentaire, la fraîcheur en prend un coup, déplore Ellen Avard, doctorante à l'Université Laval dont les recherches sont axées sur le développement de l'agriculture à Kuujuaq. L'hiver, les fruits et légumes gèlent parfois directement dans les caisses de transport sur la piste d'atterrissage.* »

Laitues flétries et pommes gâtées font donc partie du quotidien des habitants du Nord. Un petit tour sur le site de « *Feeding my Family* », un groupe qui tend à faire connaître les difficultés alimentaires des communautés nordiques, suffit pour constater l'ampleur du problème. Fruits pourris, viande avariée et produits hors de prix sont quelques exemples des photos qui sont fréquemment partagées sur la plateforme.

Nourrir la terre

Alors qu'au Sud on peine à concevoir qu'un plant puisse percer le couvert gelé au nord du 52^e parallèle, ce ne sont pas tant les conditions météorologiques qui posent problème aux agriculteurs nordiques. « *Les gens s'imaginent que le Nord n'est qu'une vaste étendue de neige, lance en riant Marc-André Lamontagne, membre du comité de gestion du projet serricole de Kuujuaq. La réalité sur place est tout autre.* » En effet, bien qu'en hiver le mercure frôle souvent les -40 °C, les températures estivales peuvent grimper au-delà de 30 °C. « *Il est évident que certaines espèces qui nécessitent plus de chaleur, comme la tomate ou le poivron, n'apprécient pas les nuits plus fraîches [alors que la température peut parfois descendre sous le point de congélation], explique l'horticulteur de formation. Mais dans l'ensemble, plusieurs légumes survivent très bien à ces écarts de température.* »

Le problème réside plutôt sous leurs pieds, une grande quantité de sable ayant été étendue afin de faciliter la construction des habitations, ce qui a rendu le sol aride. D'où l'intérêt du projet de compost qui a vu le jour à Kuujuaq il y a quelques années et de l'initiative similaire qui débutera à Chisasibi cet été.

Une serre communautaire, le fruit du hasard

La première serre de la capitale du Nunavik a été érigée il y a près de 20 ans. À l'époque, la municipalité



en a la charge dans le but de « revégétaliser » les terrains avoisinants. « Le projet a duré quelques années avant d'être abandonné, raconte Marc-André Lamontagne. La Ville a donc remis les clés de la serre aux citoyens. » Bien que de manière un peu désorganisée, ils sont nombreux à s'être alors approprié les lots cultivables.

« Le modèle s'est implanté tout seul, soutient celui qui vit dans la région depuis 2008. C'est avec mon regard de nouvel arrivant que je me suis rendu compte qu'on avait affaire à un jardin communautaire. » L'arrivée d'Ellen Avard a donné au projet le petit coup de pouce qui lui manquait pour bien s'enraciner dans la communauté. Depuis, l'engouement est tel qu'une seconde serre est venue rejoindre la première. Et à l'aube de la nouvelle saison jardinière, les 46 lopins disponibles sont déjà attribués.

« L'idée n'est pas juste de répondre aux besoins alimentaires, mais aussi de créer un modèle qui pourrait s'adresser aux défis sociaux, économiques et environnementaux, explique la docteure. Qui sait, peut-être qu'à long terme nous verrons pousser des serres un peu partout dans le Nord. »

Laisser mûrir l'idée

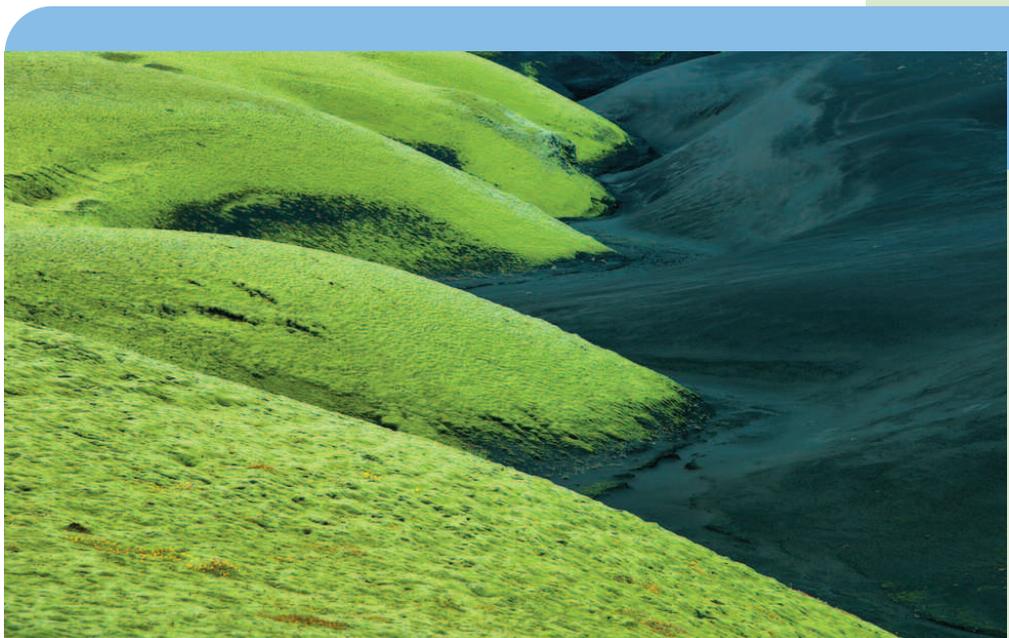
Chez les Cris, les choses seront sans doute un peu différentes. Depuis déjà plusieurs années, un projet de serre germe dans la tête de certains membres influents de la communauté. « Nous en sommes à l'étude de faisabilité, explique Eric House, l'un

des Cris à l'origine du projet. Nous testons l'eau et le sol. Nous évaluons les coûts. » Plus qu'une serre, l'homme rêve de créer un modèle de production. « Nous aimerions que ce soit un exemple énergétique tout en nous assurant que ça répond bien aux besoins de la collectivité », ajoute Diane Croteau, la chargée de projet embauchée pour mener à terme les premières étapes de conception. La jeune femme qui vit à Chisasibi depuis environ un an précise cependant que, contrairement à celle de Kuujjuaq, la serre qui prendra racine sur les berges de la Grande Rivière tiendra davantage du jardin collectif que du jardin communautaire. « La volonté individuelle n'est pas là. L'idée est donc de produire collectivement — sur une base volontaire — pour le plus grand nombre possible. »

C'est d'ailleurs un comité citoyen, qui devrait être créé dans les prochains mois, qui prendra le relais de l'équipe en place actuellement. Si tout se passe bien, cette première serre devrait voir le jour à l'été 2016.

Révéler les possibles

Bien que plus populaires, les serres nordiques n'ont toutefois pas la prétention de vaincre l'insécurité alimentaire. « En volume, c'est négligeable, soutient Chakda Yorn, qui apporte son soutien aux gens de Chisasibi. Ce ne sont pas quelques serres en tunnel, quelques légumes plantés ici et là, qui vont régler ce problème. Par contre, ces initiatives nous prouvent que parfois, même ce qu'on croyait difficilement faisable en raison de toutes ces conditions extrêmes que l'on connaît, est possible. Ces serres sont des catalyseurs d'espoir. »



CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT - PARIS 2015 : UN ACCORD EST-IL POSSIBLE ?



De la Conférence de Stockholm (1972) à celle de Rio de Janeiro (1992), vingt ans de négociations internationales sur l'environnement se sont écoulés pour aboutir à un compromis au forceps d'une Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ratifiée à ce jour par 195 États parties.

Comme on peut bien se l'imaginer, cette Convention dont l'objectif ultime était de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine, n'a pas aidé à stabiliser la concentration des GES dans l'atmosphère. Entre autres parce qu'elle n'avait pas spécifiquement chiffré les engagements que chaque État devait respecter pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

La CCNUCC s'est limitée à recommander aux États parties de faire leur propre inventaire des émissions de GES et de prendre des mesures pour les réduire. Les États parties étaient néanmoins conscients que leur engagement volontaire ne suffirait pas à réduire drastiquement les émissions de GES, source du réchauffement climatique. C'est ainsi qu'ils vont négocier et adopter le Protocole de Kyoto en 1997, comportant des mesures spécifiques de réduction des émissions de GES des pays industrialisés, pour la période postérieure à l'an 2000, en raison de leurs responsabilités historiques.

Le Protocole de Kyoto, ratifié à ce jour par 192 États parties, exigeait de pays industrialisés qu'ils réduisent leurs émissions de GES de 6 % à 8 % par rapport à 1990 sur la période de 2008 à 2012. Il comportait

également des Annexes I & II de la CCNUCC avec la liste des États parties qui devaient prendre des engagements chiffrés à réduire leurs émissions. Les autres pays comme la Chine et l'Inde, grands émetteurs de GES, n'avaient pas d'engagements chiffrés à respecter pendant la première période de 2008-2012, mais étaient associés au processus par des mécanismes incitatifs.

Comme nombreux le savent en effet, la première période d'engagements au Protocole de Kyoto a été un échec. Les États concernés n'ont pas tenu leurs engagements. Une deuxième période d'engagements allant de 2013 à 2020 a été décidée à la conférence de Doha en décembre 2012. Cette fois-là, l'objectif fixé était de 18 % de réduction des émissions globales de GES des pays industrialisés, par rapport à leurs niveaux de 1990. Avec le désengagement de grands émetteurs tels que la Russie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande et surtout les États-Unis qui ne l'ont jamais ratifié, la deuxième période d'engagements du Protocole de Kyoto qui expire en

2020 est vouée certainement à un échec.

Problème : principe des responsabilités communes mais différenciées

Le cycle d'intenses négociations sur les changements climatiques qui a commencé à Copenhague en 2009 et s'est poursuivi à Cancun en 2010, à Durban en 2011, à Doha en 2012, à Varsovie en 2013, à Lima en 2014 et à la fin de cette année à Paris, a un objectif ultime de s'accorder sur un instrument juridique universellement contraignant, en vertu duquel tous les États s'engageraient à réduire leurs émissions de GES, afin de stabiliser la concentration des GES dans l'atmosphère.

Durant toutes ces années de négociations, l'enjeu majeur qui entre autres bloquait tout accord durable était et demeure le partage du fardeau de la réduction des émissions globales des GES entre les pays industrialisés et les pays en développement, en vertu du Principe des responsabilités communes mais différenciées.



Principe 7 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement:

« Les États doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les États ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent. »

Pour les besoins de justice sociale, d'équité et de bon sens, il eût fallu que les pays industrialisés et riches, qui sont en grande partie responsables de l'accumulation de GES dans l'atmosphère, contribuent proportionnellement aux dommages qu'ils ont causés à l'environnement. Mais aussi, qu'ils tiennent à leurs engage-

ments d'apporter, non pas des promesses, mais des ressources financières disponibles et les technologies nécessaires pour aider les pays en développement et particulièrement les petits États insulaires qui subissent déjà les conséquences irréversibles du réchauffement climatique.

Mais il faut vraiment être naïf pour penser un seul instant que les États privilégient la justice sociale, l'équité ou le bon sens dans les négociations internationales. En effet, certains grands émetteurs de GES notamment les États-Unis et bien d'autres, quoiqu'ils soient conscients du rôle joué par les pays industrialisés et de la nécessité de prendre des mesures pour protéger l'environnement, n'acceptent cependant pas toute interprétation du principe 7 qui impliquerait la reconnaissance et l'obligation de leur part ou toute diminution de la responsabilité des pays en développement en vertu du droit international.

Solution : redéfinition du principe des responsabilités communes mais différenciées

À mon humble avis, un accord durable passera par la redéfinition du *Principe des responsabilités communes* mais différenciées adopté en 1992 à la conférence de Rio et qui a été coulé dans la CCNUCC et dans le Protocole de Kyoto, deux instruments juridiques importants du droit international de l'environnement.

La redéfinition du Principe 7 et son acceptation par tous seraient bénéfiques aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. En ce sens que cela devrait permettre de redéfinir les engagements des États, en raison de leurs responsabilités historiques et actuelles dans la détérioration de l'environnement.

En effet, s'il y a au moins une certitude à laquelle un bon nombre croit, c'est que la planète se réchauffe et requiert absolument une intervention des États pour stabiliser les GES dans l'atmosphère. Malheureusement pour des raisons "économiques", les États continuent de se rejeter les responsabilités et de traîner les pieds sur des mesures urgentes à prendre pour réduire les émissions de GES, sources du réchauffement climatique.

Les pays industrialisés, à qui il est demandé d'assumer leurs responsabilités historiques à la détérioration de l'environnement, sont moins vulnérables au réchauffement climatique, étant donné qu'ils disposent, du moins pour l'instant, des moyens financiers et technologiques nécessaires d'adaptation et d'atténuation aux effets climatiques - alors que les pays pauvres sont plus vulnérables et n'ont pas assez de moyens d'adaptation et d'atténuation. Ils sont souvent frappés de plein fouet par la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes, avec leur lot de problèmes: sécheresses, inondations, éruptions volcaniques,



manque d'eau potable, insécurité alimentaire, maladies diarrhéiques, etc. La situation est encore beaucoup plus difficile pour les petits États insulaires en développement qui risquent sérieusement pour leur sécurité et leurs modes de vie traditionnels avec l'augmentation de l'acidité des océans et l'élévation du niveau des mers, entraînant des dégâts énormes d'infrastructures et de déplacements massifs de populations par manque de terres habitables.

Tout ceci pour dire que le respect de l'environnement devrait être un devoir moral pour toute personne et une exigence fondamentale pour les États afin de prévenir les conséquences catastrophiques, en agissant maintenant avant qu'il ne soit trop tard.

Comme disait Jean-Baptiste de Lamarck en 1820 : *« l'homme, par son égoïsme trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son désir insatiable de jouir de tout ce qui est à sa disposition, par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement et à la destruction de sa propre espèce. »*

Nous avons tous la responsabilité morale de laisser aux générations futures un environnement vivable. Espérons donc que la COP21 va finalement déboucher sur un accord contraignant et opposable à tous.



PUBLICATION DES RÉSULTATS

New York, le 28 septembre 2015

La Secrétaire générale de la Francophonie annonce les résultats du concours de journalisme sur le développement durable

A l'occasion de l'évènement francophone de haut niveau sur le développement durable, la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Michaëlle Jean, a annoncé, le 28 septembre 2015, les résultats du concours de journalisme sur le développement durable, « Objectif 2030 », qui avait pour but de valoriser les meilleures analyses journalistiques rédigées en langue française sur les enjeux des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Au regard de l'importance des acteurs de l'information et de la communication pour favoriser l'appropriation des enjeux du développement durable, l'OIF, à travers sa Représentation permanente auprès des Nations unies à New York et son Institut de la Francophonie pour le développement durable, a lancé un concours de journalisme sur le développement durable, intitulé « Objectif 2030 ». Une soixantaine d'articles venant de 17 pays (Algérie, Belgique, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Sénégal, Togo, Haïti, Mali, Maroc, Mauritanie et RDC) ont été présentés.

Les 12 articles présélectionnés ont été repris dans ce magazine spécial sur le développement durable. Les auteurs des six meilleurs articles recevront chacun un chèque de 2000 à 500 dollars. Tous les autres candidats présélectionnés recevront des lots en nature (livres, matériel promotionnel...).

- > Le **1^{er} Prix** est attribué à Béatrice Koumenougbo (Benin) pour son article « *L'Afrique peut-elle être au rendez-vous ?* » publié dans **L'autre Quotidien**.
- > Le **2^{ème} Prix** est attribué à Magali Sennane (France) pour son article « *Objectifs de développement durable : 15 ans pour sauver la planète ?* » publié dans **Youphil**.
- > Le **3^{ème} Prix** est attribué à Inoussa Maïga (Burkina Faso) pour son article « *Innovation paysanne, enjeu de développement durable au Sahel* » publié dans **Googolfarmer**.
- > Le **4^{ème} Prix** est attribué à Philippe Lamotte (Belgique) pour son article « *En route vers les guerres climatiques ?* » publié dans **Valeriane**.
- > Le **5^{ème} Prix** est attribué à Vanessa Lébéka (Congo) pour son article « *Jeunesse africaine et Agriculture* » publié dans **Bantuénia**.
- > Un **Prix d'encouragement** est attribué à Maria del Rosario Ortiz Quijano (Canada Québec) pour son article « *L'après-2015 : casse-cou ou cycle vertueux ?* » publié dans **Le Devoir**.



L'*Institut de l'Énergie des Pays ayant en commun l'usage du Français (IEPF)* est né en 1988 peu après le 2e Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 1987. Sa création faisait suite aux crises énergétiques mondiales et à la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996, l'Institut inscrit les résolutions du Sommet de la Terre de Rio-1992 comme fil directeur de son action et devient l'*Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie*. Et en 2013, à la suite de la Conférence de Rio+20, il prend la dénomination **Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)**. L'Institut est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et son siège est à Québec.

Sa mission est de contribuer :

- à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable ;
- à l'accompagnement des acteurs de développement dans des initiatives relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de développement durable ;
- à la promotion de l'approche développement durable dans l'espace francophone ;
- au développement de partenariats dans les différents secteurs de développement économique et social, notamment l'environnement et l'énergie, pour le développement durable.

L'action de l'IFDD s'inscrit dans le Cadre stratégique de la Francophonie, au sein de la mission D « Développement durable, économie et solidarité » et de l'Objectif stratégique 7 « Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs du développement durable ».

L'Institut est notamment chef de file des 2 programmes suivants de la programmation 2015-2018 de l'OIF, mis en œuvre en partenariat avec d'autres unités de l'OIF :

- Accroître les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales, nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats;
- Renforcer les capacités des acteurs francophones en vue d'une participation active aux négociations et aux décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi qu'à leur mise en œuvre.

www.ifdd.francophonie.org



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 80 États et gouvernements dont 57 membres et 23 observateurs. Le Rapport 2014 sur la langue française dans le monde établit à 274 millions le nombre de locuteurs du français.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Madame Michaëlle Jean est la Secrétaire générale de la Francophonie depuis janvier 2015.

57 États et gouvernements membres

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

23 observateurs

Autriche • Bosnie-Herzégovine • Costa Rica • Croatie • République dominicaine • Émirats arabes unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Kosovo • Lettonie • Lituanie • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Serbie • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris (France)

Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

